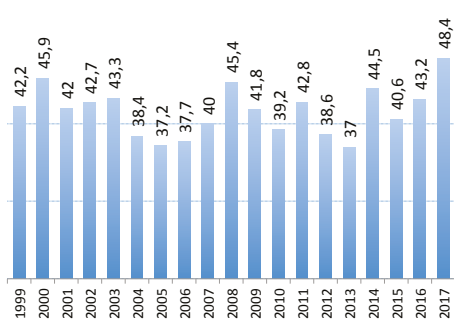


Trimestriel • Octobre - Novembre - Décembre 2017 • N° 48 • Bureau de dépôt : Liège X

Un bilan ministériel et un nouveau Ministre

Fin juillet dernier, le vice-président du Gouvernement wallon Maxime Prévot décidait de quitter ses fonctions ministérielles et faisait le bilan de ses trois années d'action dans le secteur du Patrimoine notamment, compétence qu'il avait lui-même souhaité exercer. Le moins que l'on puisse dire est que ce bilan aura été impressionnant pour le secteur en un laps de temps relativement court. Il faut souligner ici que le Ministre sortant a en effet pleinement tenu l'engagement d'augmenter les budgets du Patrimoine après des années de disette au point d'amener ceux-ci à des montants supérieurs à ceux atteints sous Robert Collignon en 1999, qu'il a conclu une dizaine de nouveaux accords-cadres pour restaurer des éléments exceptionnels du patrimoine wallon, répondant ainsi à un réel besoin de privilégier des éléments majeurs mais en péril dans le vaste champ du patrimoine classé ; qu'il a mis en chantier un Code wallon du Patrimoine simplifiant les procédures, lancé l'Alliance Patrimoine-Emploi, obtenu un décret fiscal au bénéfice des restaurations du patrimoine classé privé, ou encore lancé un appel à projets pour la mise en lumière de biens exceptionnels.

Évolution des moyens (en millions d'euros)



Sans oublier bien sûr la mise en place au 1^{er} janvier prochain d'un seul outil régional pour le secteur, la future AWaP (Agence wallonne du Patrimoine). Comme l'écrivait le Ministre fin juillet, « l'AWaP sera la réussite que chacun aura décidé d'en faire ».

Quant au Ministre désormais en charge de la matière depuis cet été, René Collin, il s'est dit heureux dans sa première allocution officielle (le 8 septembre à Liège lors de l'inauguration des Journées du Patrimoine) de reprendre cette compétence en pouvant la joindre utilement (pour la première fois depuis près de vingt ans) au Tourisme, mais aussi à la Nature et aux Forêts ainsi qu'à l'Agriculture et donc à la promotion des produits wallons issus de celle-ci, autant de politiques dont il assure la conduite depuis trois ans. Il n'a pas manqué de souligner que ce rapprochement laisse augurer d'intéressantes transversalités, tout bénéfique

pour les nombreux monuments, sites et sites archéologiques wallons, pour leurs propriétaires et ceux qui fréquentent ces lieux historiques.

Dans son discours, le Ministre a tenu à rappeler que le Patrimoine était l'affaire de tous, qu'il doit être « populaire » en quelque sorte : « *En effet, notre héritage collectif, privé ou public, doit être étudié, protégé, compris et transmis aux générations futures. Il s'agit là d'éléments structurants de notre cadre de vie. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il faut le mettre sous cloche ; il doit vivre, ou revivre. L'enjeu est effectivement de lui (re)trouver une place dans le tissu moderne de nos villes et de nos campagnes, de le réaffecter pour garantir sa pérennité. Il me plaît ici d'insister d'emblée sur le rôle essentiel que joue le monde associatif dans la gestion et la valorisation du patrimoine. Les Journées du Patrimoine nous le démontrent à chaque édition. J'entends bien, dans les semaines et les mois qui viennent, encourager cette synergie entre experts et passionnés, entre professionnels et bénévoles, pour amplifier encore la valorisation de TOUS les patrimoines, y compris le « petit patrimoine populaire ».*

Le Ministre Collin a, avec humour, conclu son discours en annonçant la fin du suspense, le moment de dévoiler le thème des Journées de l'an prochain, dont ce sera la 30^e édition, mais aussi la première organisée par la nouvelle Agence wallonne du Patrimoine, et qui devra s'intégrer dans **2018, année européenne du patrimoine**.

« *Trois bonnes raisons de privilégier une cible large, offrant une grande diversité d'interprétations pour les futurs organisateurs, abordant TOUS les patrimoines, de manière transversale... et curieuse. Voilà pourquoi la thématique 2018 se déclinera, les 8 et 9 septembre 2018, autour du patrimoine insolite, en écho à la Wallonie insolite que le Tourisme aura pour mission de faire découvrir également l'an prochain. Elle rencontre donc pleinement mon souci de transversalité, de mutualisation des efforts en matière de promotion et d'accessibilité au plus grand nombre.* »



William Ancion, Président des Journées du Patrimoine, le Ministre René Collin et le bourgmestre de Liège. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Après avoir esquissé les critères du thème fédérateur ainsi retenu, René Collin a conclu : « *En quelque sorte, ce seront aussi les dessous du patrimoine qui seront ainsi dévoilés, par une approche parfois originale, mystérieuse, bref insolite* », tout en promettant d'être personnellement présent un mois plus tard au deuxième rendez-vous patrimonial annuel de la rentrée, en rencontrant les artisans aux Portes ouvertes de la Paix-Dieu le 8 octobre – ce qui fut fait et apprécié.



Le Ministre en visite à la Paix-Dieu © IPW

Un symposium international dédié au patrimoine, une reconnaissance pour un secteur d'avenir...

Du 6 au 12 août 2017 s'est tenue à Liège la Conférence mondiale des Humanités « Défis et responsabilités pour une planète en transition ». Dans ce cadre, un symposium international spécialement dédié au Patrimoine s'est déroulé le 8 août. Intitulé « Préservation du patrimoine culturel : moteur de dialogues entre tous les acteurs et professionnels du patrimoine dans une dynamique de diversité culturelle », ce symposium a rassemblé dix-sept experts en Patrimoine venant de Haïti, France, Tunisie, Belgique, du Bénin, Burkina Faso, Maroc, Sénégal et a permis d'apporter un regard neuf dans ce domaine, venant enrichir les débats de la Conférence mondiale.

En effet, le patrimoine pris dans sa diversité est une richesse pour notre Humanité. Force est de constater que la préservation de celui-ci passe par

toute une chaîne d'acteurs et de professionnels aux niveaux local, national et international dans la complémentarité des différents piliers actifs dans le secteur : organisations internationales, États, Villes, sociétés civiles, secteur privé et professionnels. Un patrimoine préservé est un moteur de dialogues et de cohésion sociale puissant du niveau local jusqu'à l'international dans une dynamique basée sur la diversité culturelle renforcée par les mises en réseaux.

Ce symposium a reçu, outre le soutien de la Conférence mondiale des Humanités, l'appui de Wallonie-Bruxelles International (WBI) qui a repris l'événement dans son calendrier anniversaire des 20 ans de collaboration avec Haïti. Dans ce cadre, Madame Michèle Pierre Louis, Présidente de la FOKAL, et Monsieur Freddy Joris, Administrateur général de



© IPW

l'IPW ont co-présidé ce symposium. Celui-ci a reçu par ailleurs le patronage de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO et a constitué un événement-phare de tout nouveau Réseau francophone du Patrimoine.

Le Réseau francophone du Patrimoine, un nouvel acteur au service du patrimoine en Francophonie...

En marge de la première Conférence mondiale des Humanités (Liège), les membres du Réseau francophone du Patrimoine, qui en compte plus d'une vingtaine, se sont réunis pour la première fois à Liège afin de préparer leur nouveau plan d'action. Le Réseau francophone du Patrimoine, dont l'Institut du Patrimoine wallon assure le secrétariat, constitue une force de propositions innovantes et créatives ainsi qu'un lieu privilégié d'échanges unissant les différents piliers du Patrimoine en Francophonie : organisations internationales, États, Villes, sociétés civiles et professionnels du secteur. Ce Réseau a trois missions :

1. la mise en réseau des acteurs et des compétences,
2. la documentation,
3. le conseil et l'assistance, le rôle de sentinelle et de facilitateur.

Il constitue une force de propositions en vue de développer les outils d'aide à la décision et à la mise en place de méthodes d'intervention. Le Réseau fait la promotion des activités d'appropriation publique du patrimoine en confrontant les bonnes pratiques de ses membres et en étant au service des nouvelles initiatives en matière de sensibilisation, de valorisation et de communication. Les membres du Réseau se réunissent tous les deux ans dans une ville francophone pour y formuler des recommandations à l'intention de tous les acteurs du Patrimoine et des institutions francophones, notamment en vue des Sommets de la Francophonie.

Après les conférences de Dakar (2014), Tunis (2016), le symposium et l'exposition à Liège (2017), les prochaines actions du réseau continueront avec la présentation de l'exposition sénégalaise « Femmes

et esclavage » (Kinshasa) ainsi que de l'exposition tunisienne « Paysages urbains de Tunisie, gros plans » (Bruxelles). Une conférence régionale sur la gestion des sites du Patrimoine mondial aura lieu au Burkina Faso en 2018 dans une vision transfrontalière.

Le site Internet du Réseau a été lancé en août 2017. Il s'agit d'une véritable vitrine pour les actions patrimoniales dans tous les pays de la Francophonie. Actualités, études de cas, etc. permettront aux différents pays de la Francophonie de partager leurs expériences et bonnes pratiques pour une meilleure conservation du patrimoine. Le réseau se veut ouvert à tous et valorisera toutes les actions de ses membres à l'international.

Pour toute information :
www.reseaufrancophonedupatrimoine.com

Les héroïnes de la traite négrière, portraits de femmes

La Cité Miroir (Liège) a accueilli du 10 au 28 août 2017 une exposition sur les femmes et l'esclavage. L'Institut du Patrimoine wallon et le Réseau francophone du Patrimoine sont à l'origine de cette initiative. Ils ont souhaité faire découvrir au grand public une exposition, réalisée par la Direction de la Culture du Sénégal, mettant en valeur la tragique épopée de ces femmes oubliées des livres d'Histoire, mais qui ont pourtant joué un rôle dans la lutte contre le fléau qu'est l'esclavage.

À travers une dizaine de portraits de femmes, cette manifestation rend hommage aux millions d'esclaves victimes de la traite négrière, qui ont subi des épreuves insupportables, y compris l'exploitation sexuelle, ainsi qu'à celles qui se sont battues pour leur libération et l'abolition de l'esclavage. Elle célèbre également la force de ces femmes, qui malgré les abus qu'elles ont

subis, ont réussi à transmettre la culture africaine à leurs descendants. Il n'est pas surprenant que leur combat pour s'affranchir de leur condition d'esclave ait influencé la lutte pour les droits des femmes qui a débuté au XIX^e siècle.

Des informations complémentaires ont été apportées par l'Institut du Patrimoine wallon sur le patrimoine architectural lié à ces femmes et aux mémoriaux qui leur sont consacrés.

Cette exposition sera itinérante, avec un passage à Namur puis à Bruxelles. Les dates d'exposition seront communiquées sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon (www.institutdupatrimoine.be).

© IPW



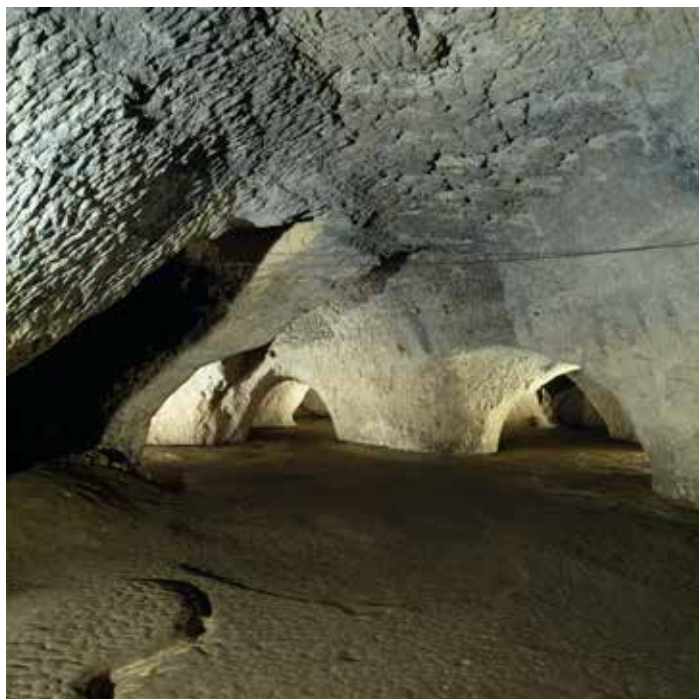
Les Journées du Patrimoine : objectif 2018 !

Quelques semaines après les Journées du Patrimoine 2017, il est temps de faire un premier bilan de cette 29^e édition. Malgré une météo capricieuse, les visiteurs étaient au rendez-vous. Ils étaient plusieurs centaines de milliers à affronter la pluie le vendredi et le samedi pour assister aux nombreuses activités. Heureusement, le dimanche s'est avéré bien meilleur.

Des sites ont remporté un très beau succès, certains mêmes pour leur baptême du feu. Sans vouloir faire de palmarès, les amateurs de patrimoine étaient, par exemple, 3.000 à visiter le château

de Freux à Libramont, où se tenaient plusieurs expositions sur le patrimoine et l'art local, un grand succès pour cette première ; 4.000 au château Cockerill à Seraing, ancienne résidence d'été des princes-évêques, dont la restauration a été achevée cette année ; 1.621 à suivre l'ascension des bateaux à Strépy-Thieu ; 1.000 à s'instruire avec l'exposition sur l'univers du vélo à la ferme du Clocher à Solre-sur-Sambre ; 1.595 à profiter du programme concocté pour eux dans la commune d'Ittre... Que soient remerciés encore une fois tous les organisateurs, Communes, collectivités locales et passionnés de patrimoine, qui se renouvellent chaque année pour partager leur attachement à un bâtiment ou un bout d'histoire, pour le plaisir de tous. Même si, chaque année, les responsables d'associations sont fortement encouragés à s'inscrire à temps pour que leur activité soit bien publiée dans la brochure, des sites ont été ajoutés au programme en dernière minute comme l'Opéra à Liège ou Keramis à La Louvière. Une occasion de rappeler également que tous les changements de dernière minute sont diffusés sur le site Internet des Journées, via des applications mobiles, ainsi que sur Facebook, Twitter et Instagram. Alors, même muni d'une version imprimée du programme, il n'est pas inutile de rester connecté et de suivre ces réseaux sociaux ! C'est la meilleure manière de ne rien laisser passer.

2018 s'annonce particulière à plus d'un titre : ce sera le trentième anniversaire des Journées du Patrimoine en Wallonie. Mais 2018 verra également naître l'AWaP, l'Agence wallonne du Patrimoine, regroupant en une seule entité le Département du Patrimoine du Service public de Wallonie et l'Institut du Patrimoine wallon. Le 1^{er} janvier, l'AWaP débutera ses activités en son nom propre, en poursuivant bien sûr les missions



Folx-les-Caves, Brabant wallon, les grottes. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

des deux services publics. Naissance d'un côté et 30 ans d'un autre : au final, une nouvelle décennie qui démarre et promet encore bien des découvertes. Pour les organisateurs et les visiteurs, rien ne change. Rendez-vous est déjà pris pour le deuxième week-end de septembre, les 8 et 9. Dévoilé par le Ministre René Collin lors du discours de la soirée inaugurale à Liège de ce 8 septembre, le thème 2018 est particulièrement alléchant : « Le patrimoine insolite ». Profitant du fait que les compétences du Patrimoine et du Tourisme sont sous l'autorité du même ministre, fait assez rare pour qu'il soit souligné, la thématique de l'an prochain reprend la même orientation que celle de l'année touristique 2018. Un sous-titre a aussi été précisé : « Les dessous du patrimoine ». Le thème offre ainsi une grande diversité d'interprétation pour les futurs organisateurs de cette édition anniversaire, qui se veut festive et atypique.

Afin de guider les associations à monter les futurs dossiers, trois axes ont été distingués, parallèlement aux critères habituels de classement, de présence dans les inventaires du Patrimoine monumental de Belgique et du Patrimoine immobilier culturel (IPIC) ou au passage devant un comité d'experts si le dossier le requiert.

- L'insolite du lieu, du bâtiment, du site ou d'une partie de ceux-ci : une glacière, un souterrain, une cuisine dans un château, une grotte, etc. Pourquoi ne pas envisager les bâtiments suivants au programme : la glacière des Capucins à Dinant, les souterrains de la citadelle à Namur, l'abri antiatomique du lycée de Waha à Liège, l'église byzantine de Chevetogne, le musée du Luminaire à Liège, les champignonnières à Wonck, la halte royale de Houyet, etc. ?



Floreffe, Namur, le colombier © G. Lomba

- Une façon insolite de visiter un site : une visite à la lampe de poche, une visite contée, une visite en pyjamas pour les enfants, un jeu de piste dans un site archéologique, une visite tactile dans le noir, etc.
- Une animation insolite dans le lieu proposé : une exposition sur des éventails dans une église, un concert de pop dans un château, un rallye gourmand dans un village, des dégustations de recettes anciennes dans un site archéologique, un jeu de rôle dans une abbaye, un récital dans d'anciennes mines, etc.

Ce ne sont évidemment que quelques exemples parmi tant d'autres, de quoi laisser libre cours à son imagination ! Afin de préparer ensemble cette nouvelle édition, l'équipe des Journées du Patrimoine prépare actuellement une rencontre d'une journée, avec communications et workshops, pour toute personne qui désireait introduire un dossier pour la prochaine édition. Des spécialistes donneront également cinq formations, dans toute la Wallonie, durant les mois de novembre et de décembre. Toutes les informations seront publiées sur le site Internet des Journées du Patrimoine. À très bientôt.

Plus d'informations :

Secrétariat des Journées du Patrimoine

Tél. : +32 (0)85/27 88 80

info@journeesdupatrimoine.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook : [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Twitter : [#JPenwallonie](https://twitter.com/JPenwallonie)

Instagram : [patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

À vos agendas : la 9^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine (23 - 27 avril 2018)



© MPMM

Coordonnée par le Secrétariat des Journées du Patrimoine, la Semaine Jeunesse et Patrimoine offre l'accès gratuit à 22 lieux représentatifs des grandes périodes historiques afin d'éveiller les élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire aux richesses du patrimoine de Wallonie, proposant ainsi aux professeurs et directions de faire coïncider

précédente : « Les enfants sont mis en situation d'observation des lieux afin de répondre aux questions de l'animatrice. On fait appel à la réflexion, à l'analyse pour en tirer des conclusions. »

Dans chaque province, des sites, des bâtiments, des musées ouvrent leurs portes :

- en province du Brabant wallon : le dernier Quartier général de Napoléon (Genappe), le musée L et le musée Hergé (Louvain-la-Neuve),
- en province de Hainaut : l'Espace gallo-romain (Ath), le musée de Mariemont (Morlanwelz), le musée de la Photographie, le Bois du Cazier et le musée des Beaux-Arts (Charleroi), le Grand-Hornu (Boussu), Bois-du-Luc, le canal du Centre historique et la Cantine des Italiens (La Louvière), le Memorial Museum (Mons), le Pôle de la pierre (Soignies),
- en province de Liège : le Préhistomuseum (Flémalle), l'Archéoforum, le Grand Curtius, le musée de la Vie wallonne et la Boverie (Liège),
- en province de Luxembourg : le Musée archéologique (Arlon) et le musée des Celtes (Libramont),
- en province de Namur : les Bateliers (Namur) et la Maison du Patrimoine médiéval mosan (Dinant).

Un évènement pour les jeunes à travers toute la Wallonie

Depuis la première édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine en 2009, plus de 45.000 élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire ont pu découvrir la richesse de notre patrimoine au mois d'avril et ce, en prenant part à des activités d'une ou d'une demi-journée organisées durant la semaine.

cider aisément « sorties scolaires » et « matières à enseigner ». L'attrait des enseignants pour la Semaine Jeunesse et Patrimoine s'inscrit dans une démarche citoyenne. Ces visites gratuites permettent de « faire réfléchir sur l'importance de conserver le patrimoine » (Françoise, enseignante à Flémalle) et stimulent « la responsabilisation des élèves et le développement de leur esprit citoyen en plus de la mise en évidence de notre patrimoine local » (Séverine, enseignante à Huy).

Au programme de chaque demi-journée : un aperçu sur la notion de patrimoine et plus spécifiquement sur ce qu'on appelle le patrimoine architectural, une visite guidée permettant l'assimilation des connaissances en matière de patrimoine et une activité pédagogique rendant plus concrètes les connaissances acquises. Comme le soulignait une enseignante d'une édition



© Musée de la Photographie de Charleroi

Inscriptions jusqu'au 16 mars 2018 sur le site www.journeesdupatrimoine.be (onglet scolaire)

Renseignements : +32 (0)85/27 88 80 ou info@journeesdupatrimoine.be

Pièce d'épreuve : enjeux et objectifs

Depuis de trop nombreuses années, les acteurs du Patrimoine wallon, pouvoirs publics, propriétaires, auteurs de projet et certaines entreprises actives dans le domaine doivent malheureusement constater une perte de qualité dans l'exécution des travaux sur les chantiers financés par les deniers publics.

Les facteurs à l'origine de ce constat sont multiples. Le principe de l'adjudication ouverte, avec comme seul critère « le prix », a montré ses limites. Pour diverses raisons, il a également été constaté que les agrégations ne reflètent plus les compétences réelles de certaines entreprises. La volonté de maximiser les profits se révèle, dans de trop nombreux cas, être le seul objectif à atteindre, au diable la qualité de l'exécution et des matériaux, la pérennité des investissements publics, la responsabilité sociale, les critères environnementaux, etc.

Par ailleurs, l'analyse approfondie des offres remises par les différentes entreprises se révèle parfois extrêmement complexe. L'absence d'une base de données collectant les informations concernant la main-d'œuvre qui exécute réellement les travaux empêche un examen pointu des candidatures qui, pour certaines, se révèlent être d'une étonnante vacuité. En effet, dans le cas d'une entreprise devant faire appel à de la sous-traitance, celle-ci répond aux critères de sélection, notamment en ce qui concerne les références de travaux similaires, et peut donc être retenue. Par la suite, dans cette même offre, elle présente dans un deuxième temps une liste de sous-traitants. Il est compliqué, voire impossible, de savoir si les références citées sont bien celles des sous-traitants annoncés. Aussi, comment évaluer objectivement les performances attendues de la part de l'entreprise qui aura en charge les travaux s'il n'est pas possible d'établir une corrélation entre les travaux exécutés servant de références à la sélection et la véritable personne qui a exécuté les travaux ? Dans d'autres cas, relativement rares heureusement, il y a même eu usurpation de références.

Face à ces constats, le Département du Patrimoine a mené diverses réflexions et expériences dont les objectifs sont de relever notablement la qualité d'exécution sur chantier, de s'assurer que les investissements publics seront pérennes sur le très long terme, de s'engager dans le respect des critères environnementaux et enfin, de contrecarrer le dumping social illégal.

Pour ce faire, le choix s'est porté sur la méthode de passation de marché dit de « l'appel d'offres ». Cette procédure possède l'avantage notable de permettre de définir des critères d'attribution plus en adéquation avec les difficultés et particularités inhérentes aux travaux sur monuments historiques. Parmi ces critères, un en particulier a focalisé toute l'attention : la présentation d'une pièce d'épreuve ou maquette.

Qu'on l'appelle maquette ou pièce d'épreuve ou encore mock-up, prototype, etc., quel que soit le terme utilisé, l'objectif reste le même : offrir la possibilité à un maître de l'ouvrage et à son auteur de projet, ainsi qu'aux pouvoirs publics subsidiaires, d'évaluer de manière objective les compétences et performances d'un entrepreneur à qui l'on va confier la restauration d'un monument historique.

Le principe même de la pièce d'épreuve, ou maquette, n'est pas neuf. En Belgique la plupart des projets architecturaux, de la petite maison unifamiliale au complexe muséal dernier cri, sont présentés, entre autres, à l'aide d'une maquette.

En Italie, dès la fin du Moyen Âge déjà, le principe de la fabrication d'une maquette afin de présenter la géométrie, la volumétrie et la nature des matériaux permettant ainsi de proposer un projet de manière concrète aux commanditaires, et ainsi de remporter un marché de travaux, était d'usage pour des bâtiments importants.

À ce sujet, dans leur ouvrage *La coupole de Brunelleschi, histoire et avenir d'une grande construction*, Éditions Mandragora, 2004, les auteurs G. et M. Fanelli écrivent ceci : « Comme la construction de la coupole est une entreprise exceptionnelle (n.d.l.r. : il s'agit bien entendu de la coupole de la cathédrale Santa Maria del Fiore de Florence), l'œuvre vise à recueillir un large consensus également hors du cadre institutionnel : ainsi elle fait appel à des experts et organise des concours dont les résultats sont exposés au public sous forme de maquettes ». Un peu plus loin dans un paragraphe spécialement consacré aux maquettes, il est écrit ceci : « Celles-ci permettent en effet une perception plus réaliste et plus précise des rapports spatiaux et des caractéristiques formelles, tout en facilitant la compréhension et par conséquent l'appréciation des projets par les commanditaires. En outre – si l'on en croit les théories scientifiques en vigueur à la Renaissance, jusqu'à leur réfutation par Galilée – leur comportement statique est censé offrir une correspondance parfaite avec celui de l'édifice à réaliser (à condition bien entendu d'employer les mêmes matériaux) ».

Dans le cadre des marchés publics concernant les travaux sur le patrimoine classé, plus encore que pour appréhender les caractéristiques formelles de ce qui sera mis en œuvre – bien que dans certains cas particuliers cela pourrait être pertinent – la pièce d'épreuve aura donc pour objectif principal de vérifier les compétences de la main-d'œuvre qui sera utilisée sur le chantier de restauration.

La procédure a été développée comme suit :

Les priorités absolues dans le cadre de l'examen des pièces d'épreuve sont d'assurer l'objectivité de l'analyse, l'expertise technique pointue sur chacun des détails de mise en œuvre et du matériau, et enfin une neutralité dans le traitement des dossiers.

La façonnage de la pièce d'épreuve, en fonction de ses dimensions, de sa complexité technique ou de la nature de ses matériaux peut se révéler être très onéreux pour les entreprises. Il s'agit donc d'évaluer le plus précisément possible les enjeux réels en fonction des objectifs à atteindre (complexité du détail, procédés de mise en œuvre particuliers, nature et typologie des matériaux, etc.) et du montant total des travaux. Il est à noter que pour le moment, les entreprises ne sont pas rémunérées lorsqu'elles déposent leur pièce d'épreuve. Une réflexion devrait être menée sur le sujet pour aboutir à une solution satisfaisante pour que chaque candidat ayant atteint un minimum requis (encore à définir) puisse être défrayé.

En pratique



Tournai, cathédrale Notre-Dame, partie sommitale de la tour-lanterne. Afin de vérifier la modénature et les assemblages des tables de plomb coulé sur sable, une maquette a été réalisée en cours de chantier à l'échelle 1/10. Il ne s'agit donc pas dans le cas présent de sélectionner une entreprise mais de vérifier la faisabilité de certaines propositions techniques © SPW

Donc, dans un premier temps, il est nécessaire de définir la géométrie, la nature des matériaux et le mode de mise en œuvre souhaité. Toutefois, dans certains cas particuliers, il peut être utile de laisser la possibilité aux entreprises de faire des propositions alternatives qui permettraient de faire soit des économies sur ce qui était initialement conçu, soit d'améliorer les performances techniques, soit d'optimiser la durabilité de l'intervention. L'écueil principal de cette option étant la difficulté de comparer des offres qui techniquement ne seraient pas semblables. Mais un descriptif abouti et surtout une pondération intelligemment construite facilitera l'analyse.

Quand l'ensemble des paramètres définissant la pièce d'épreuve est clairement identifié, un jury doit être désigné. Celui-ci sera composé du maître de l'ouvrage et/ou de son délégué, de l'architecte auteur de projet, d'un ou plusieurs représentants du Département du Patrimoine et/ou de toute autre personne utile à l'examen des maquettes. Chaque interlocuteur peut éventuellement se faire accompagner par un spécialiste reconnu dans le domaine technique concerné par la présentation de la pièce d'épreuve. Ce dernier ne pourra avoir aucun lien, de près ou de loin, avec les entreprises candidates.

(respect du descriptif technique du cahier des charges, qualité des assemblages, aspect général, niveau de finition, traitement de surface, qualité des soudures, respect des règles de l'art, etc.) doit être la plus aboutie possible. De plus, un système de pondération clair, net et précis doit être développé afin que chaque candidat ait la parfaite connaissance de la manière selon laquelle il sera jugé.

Afin d'assurer la neutralité du jury dans l'analyse des maquettes déposées, chacune d'entre elles devra être déposée sur le lieu de stockage de manière anonyme. Seule une enveloppe renfermant les coordonnées complètes de l'entreprise, ainsi que les noms des personnes qui ont réalisé la pièce d'épreuve sera fermement fixée sur une zone de la pièce d'épreuve non concernée par l'analyse.

Les cotes seront octroyées et justifiées à la suite d'un examen approfondi. L'unanimité de la décision sera de rigueur. Ce n'est que lorsque l'ensemble des cotes sera connu et que le classement final, en prenant en compte les autres critères d'attribution, sera établi que l'on ouvrira les enveloppes afin d'identifier les auteurs de chaque maquette. Le candidat sélectionné devra s'engager à conserver *in situ* sa pièce d'épreuve durant toute la période d'exécution des travaux,

faisant ainsi office de « mètre étalon ». Elle fait partie du dossier de soumission et engage l'entreprise au même titre que les autres pièces de ce dossier.

Depuis près de trois années maintenant, le Département du Patrimoine a mené six expériences en s'appuyant sur cette nouvelle procédure. Bien que celle-ci soit particulièrement chronophage et exige une masse de travail considérablement plus importante que pour d'autres procédures plus simples – mais gageons qu'avec les expériences acquises les délais raccourcissent – les résultats sont plus qu'encourageants. Le niveau de la qualité de l'exécution a considérablement augmenté faisant désormais appel à une main-d'œuvre vraiment qualifiée. En dehors des aléas habituels de chantier, tant les délais que les contraintes budgétaires ont été respectés.

Jean-Christophe SCAILLET,
SPW / DGO4 / Patrimoine /
Direction de la restauration du patrimoine /
Cellule d'appui et contrôle technique

En pratique



En haut, à gauche et à droite : Candidat « A » : vue en plan de la couverture cintrée en plomb (assemblage des tables, détails d'exécution, aspect) et détail de la mise en œuvre d'un capot de plomb à la jonction entre l'appui et le piedroit du châssis de la lucarne © SPW

En bas à gauche et à droite : Candidat « B » : mêmes éléments © SPW

Dans le cadre d'un projet de restauration d'une vaste couverture en ardoises naturelles, flanquée de nombreuses lucarnes à couverture cintrée, il a été décidé de passer le marché selon la procédure de l'appel d'offres. Parmi les critères d'attribution, il était prévu que les candidats présentent une pièce d'épreuve représentant à l'échelle 1/2 une lucarne identique à l'existante – couverture cintrée en plomb – accompagnée de l'ensemble des détails de raccord d'étanchéité avec la couverture en bâtière. Sans être un grand spécialiste en la matière, on peut aisément identifier que le candidat « A » possède une marge de progression très importante quant à la qualité de la mise en œuvre du plomb par rapport au candidat « B ». Toutefois, même si de prime abord le choix pourrait être vite fait, dans certains cas (l'illustration ci-dessus n'est pas concernée par cette réflexion), un aspect général qui semble satisfaisant peut dissimuler des fautes techniques : soit certains éléments ne répondent pas aux critères du cahier des charges et aux objectifs poursuivis, soit des erreurs techniques sont néfastes à la pérennité de l'ensemble. Quoi qu'il en soit, en aucun cas, on ne pourra se dispenser d'une analyse détaillée et approfondie des pièces d'épreuve, avec l'aide de spécialistes dans le domaine concerné.

Les quatre chapelles mariales de Bertrix, œuvres de Jacques Dupuis, Roger Bastin et Guy Van Oost

La petite ville de Bertrix, important nœud ferroviaire entre Neufchâteau et Bouillon, a été largement épargnée pendant la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain de celle-ci, pour rendre grâce au ciel d'avoir préservé Bertrix des bombardements, le chanoine André Lanotte a décidé de faire bâtir quatre chapelles aux quatre points cardinaux de la ville : la chapelle Notre-Dame de la Foi, à Burhaimont (1949), la chapelle Notre-Dame de Grâce, à Renaumont (1950), la chapelle Notre-Dame de la Charité, au Culot (1954) et la chapelle Notre-Dame de l'Espérance, à Saupont (1959).

Dès 1945, confronté à de nombreux cas de reconstruction d'édifices religieux, André Lanotte a opté pour une architecture moderniste se démarquant des pratiques habituelles du clergé de l'époque, encore fortement ancrées dans le XIX^e siècle. Jacques Dupuis et Roger Bastin, qui comptaient parmi les plus talentueux architectes de leur génération, ont largement contribué à ce qui était alors perçu comme une véritable révolution culturelle au sein de l'Église.

Jacques Dupuis, dessinateur habile, créateur sensible, imaginatif et audacieux, pratiquant en artiste plutôt qu'en professionnel, laissait généralement les aspects prosaïques du métier à son associé du moment. Il s'est nourri très tôt, lors de ses multiples voyages, des

expériences de pays alliant tradition et modernité. En 1958, sa carrière atteint son plein essor, à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles. Il donne alors un nouveau visage au palais V qui domine le site du Heysel et construit ou aménage une dizaine de pavillons. Suivent ses plus importantes commandes résidentielles qu'il traite avec une liberté formelle rare à l'époque en Belgique.

À partir de 1941, Jacques Dupuis rejoint à Namur son ami Roger Bastin, alors qu'il élabore les plans d'exécution de l'église Sainte-Alène à Saint-Gilles. Les deux architectes collaboreront de façon discontinue jusqu'en 1951.



La chapelle Notre-Dame de Grâce de Renaumont © SPW



La chapelle Notre-Dame de la Foi © SPW

À l'époque de la reconstruction qui suivit la guerre, ils participeront à de nombreux concours d'architecture et d'urbanisme et décrocheront d'importantes commandes, notamment le siège du Port autonome de Liège et deux ensembles de logements sociaux à Malmédy. Ils restaureront et bâtiront alors plusieurs lieux de culte, dont les trois premières chapelles commémoratives de Bertrix et la chapelle Notre-Dame du Maquis, à Brûly-de-Pesche. Par la suite, Dupuis, arrivé à la maturité de son art, réalisera de nombreux projets marquants, jusque dans les années 1970, seul, ou en association avec d'autres architectes de talent.

La carrière de Roger Bastin, l'une des figures les plus importantes de l'architecture belge de la seconde moitié du XX^e siècle, a également pris son envol avec la reconstruction et la modernisation accélérée du pays dans les années 1950, et se confond avec le destin du mouvement moderne en Belgique. Il compte, lui aussi, parmi les principaux acteurs du renouveau de l'architecture religieuse au lendemain de la guerre.

À cet égard, les deux architectes ont exercé une influence notoire au niveau vernaculaire et sur d'autres architectes.

L'ensemble de grand intérêt architectural que constituent les quatre chapelles de Bertrix présente comme caractéristique principale de décliner de quatre manières différentes, mais avec cohérence, un même programme : un abri de pierre, une toiture à la silhouette suggestive, des symboles religieux et des œuvres d'art, le tout s'intégrant dans une relation forte avec le paysage environnant.

L'écriture architecturale, clairement imprégnée par l'art moderne, très différente d'une chapelle à l'autre, se rejoint dans une poétique de la mesure et du rythme par de subtils jeux de courbes et d'obliques, et confère aux quatre chapelles une portée culturelle qui va au-delà du religieux, démontrant que le talent peut produire de petits chefs-d'œuvre en s'accommodant de moyens réduits.



La chapelle Notre-Dame de la Charité au Culot © SPW

Ces chapelles forment un ensemble complet dont les composantes sont implantées aux quatre points cardinaux de la commune de Bertrix. En outre, cet ensemble présente beaucoup d'intérêt artistique, grâce aux interventions intégrées d'artistes de renom.

À Burhaimont, au nord de Bertrix, l'architecture de la chapelle Notre-Dame de la Foi (1949) s'inspire de celle du lavoir public de Mussy-la-Ville. Inspiration du terroir, donc, mais où l'on décèle également l'influence de l'architecture nordique d'un Gunnar Asplund mêlée à l'esprit créatif de Jacques Dupuis. Passé une grille portant le monogramme doré de Marie, on remarquera, surplombant l'autel dont la console a été dessinée par Dupuis, un crucifix auréolé en métal battu, œuvre du sculpteur parisien Jean-Lambert Rucki. Les murs sont ornés de bas-reliefs avec deux groupes d'anges en terre cuite polychrome, également réalisés par Jean-Lambert Rucki. Derrière l'autel, au revers du bâtiment, se trouve un petit calvaire inédit et inattendu.

À l'ouest, la chapelle Notre-Dame de Grâce, à Renaumont (1950), influencée par l'art roman, a des accents plus méridionaux. Son volume arrondi en forme de fer à cheval, symbole de la Commune de Bertrix, badigeonné de blanc, orienté vers le couchant, se découvre dans une prairie au milieu d'un bosquet de grands arbres, dont un hêtre remarquable.



La chapelle Notre-Dame de l'Espérance à Saupont © SPW

À l'intérieur, l'emploi contrasté des couleurs dont sont peintes les faces des nombreuses et fines poutres, et les interstices peints en blanc, produit un puissant impact linéaire à l'effet de profondeur étonnant. Éclairé par une fenêtre circulaire, au centre de la chapelle, se trouve un autel blanc lardé de schiste gris-bleu, derrière une élégante grille de barreaux noirs dont le haut s'arrondit en arc de cercle effilé.

Au sud, s'étalant au pied d'un charme remarquable, la chapelle Notre-Dame de la Charité, au Culot (1954), donne un sens nouveau à la contemplation, par la dynamique de son ensemble. Cette chapelle, dont le plan est en forme de trapèze, fut bâtie en béton nu et en schiste, sur base des esquisses de Dupuis, bien que celui-ci n'ait pas été associé à la réalisation. Elle s'ouvre entièrement à l'avant-plan par un rectangle de 7 m, barré à droite par une baie à claire-voie donnant sur la vallée des Munos. Un petit autel sur socle occupe le centre de l'édifice. Sur la gauche, une mosaïque de 9,20 m de long emplit presque tout le mur du fond, de forme sinusoïdale. Il s'agit d'une œuvre de Maurice Rocher réalisée par l'entreprise Barillet. Elle représente une *pietà* dans laquelle s'opposent le noir, le jaune et le vert.

Enfin, à l'est, la chapelle Notre-Dame de l'Espérance, à Saupont (1959), forme un ensemble avec un petit pont en pierre à deux arches. La construction en moellons de schiste est plus sobre que les précédentes, mais aussi plus ample. La toiture en ardoises ne comporte qu'un seul versant ardoisé. La cavité qu'elle abrite est chaleureuse grâce à la charpente en bois qui est apparente. L'autel est formé d'un bloc de béton peint surmonté d'une croix métallique portant un Christ ancien. Le mur qui les supporte est orné d'inscriptions en couleur. Une Vierge à l'enfant en bois polychrome, œuvre du namurois Jean Will(i)ame, se détache sur le mur du fond, magnifiquement mise en valeur par une entrée de lumière latérale.

Par ses matériaux, sa conception, son dépouillement, sa parfaite incorporation au paysage, cette chapelle typiquement ardennaise conçue par Bastin et Van Oost est une remarquable réussite. Largement ouverte sur l'extérieur, elle n'en délimite pas moins un véritable espace intérieur où l'amitié avec la lumière est au cœur de l'architecture.

Les quatre chapelles mariales de Bertrix, si discrètes et anachroniques soient-elles aujourd'hui, sont de petits chefs-d'œuvre représentant quatre moments de

l'évolution des conceptions de leurs architectes sur une période de dix ans. Par leur simplicité, la subtilité de leur dessin et de leur composition, le recours aux techniques artisanales, elles constituent une sorte de leçon d'architecture et sont autant d'indications précieuses sur son évolution dans l'après-guerre.

Baudry ROLAND

Un habitat médiéval au statut particulier en rive de Meuse, à Jambes



Fig. 1 - Deux opérations d'archéologie préventive concomitantes, de part et d'autre de la Meuse : sur le quartier portuaire du Grognon et dans la plaine de Jambes, en rive droite. Photo R. Gilles © SPW/DGO4, Direction de l'Archéologie

Le projet d'aménagement du Grognon, à Namur, prévoit notamment la construction d'une passerelle cyclo-piétonne enjambant la Meuse. Sa retombée sur la rive droite, en quai de Meuse côté Jambes, a suscité une courte opération d'archéologie préventive en mai 2017 (fig. 1). Elle a essentiellement révélé un bâtiment rural médiéval, auquel plusieurs indices semblent conférer un statut social particulier.

Face au quartier portuaire du Grognon, la plaine de Jambes se caractérise par un substrat particulièrement fertile. Jusqu'au XIX^e siècle, elle accueillera les maraîchers dans un paysage ouvert, demeuré largement rural au-dehors du petit bourg développé autour de l'église Saint-Symphorien.

Une longue coupe stratigraphique, obtenue à la faveur des terrassements, a d'abord permis de dresser localement le profil sédimentaire des alluvions de la Meuse, au creux du large méandre qu'elle dessine à l'opposé du confluent. Trois grandes séquences y ont été déterminées. À la base de la coupe, un niveau de galets grossiers partiellement remanié résulte manifestement d'un régime dynamique, correspondant au

lit Pléistocène du fleuve. Par-dessus, l'accumulation sédimentaire montre une alternance de lits de sable grossier et de limon sableux, caractéristique d'un système fluviatile instable à chenaux en tresse, tels qu'on en rencontre aux périodes périglaciaires. Cette séquence intermédiaire est enfin scellée par un important niveau de limon sableux jaune-brun, résultant de dépôts d'inondation successifs, une fois la Meuse stabilisée dans son chenal principal. Un grand enlèvement latéral y témoigne d'une période de hautes eaux plus intense. C'est à la surface de ces dépôts limoneux que se sont succédés les occupations humaines.

Plusieurs fragments de céramiques mérovingiennes, voire carolingiennes, présents sur le site à titre résiduel, pourraient témoigner d'une première installation durant le Premier Moyen Âge. La seule structure archéologique qui puisse éventuellement lui être attribuée consiste en un trou de poteau.



Fig. 2 - Le bâtiment, établi en bord de Meuse à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, disposait en sous-sol d'un vaste cellier, aux parois maçonnées de pierre. Photo R. Vanmechelen © SPW/DGO4, Direction de l'Archéologie

bénéficiait d'un sous-sol partiellement excavé, dont les trois parois reconnues étaient maintenues par des parements de pierre liés au mortier de chaux gris beige. Parallèle à la berge, ce cellier est de plan rectangulaire, large de 3,10 m *intra muros* pour une longueur d'au moins 6,78 m – soit une surface intérieure de plus de 21 m². Au rez-de-chaussée, le bâtiment était peut-être plus étendu, construit en pan-de-bois et en torchis. Dans le cellier, un sol en terre battue recouvre les traces d'un premier incendie ; une seconde destruction par le feu met définitivement fin à l'occupation du complexe, vers la fin du XII^e siècle.

Outre les éléments issus de la démolition du bâtiment lui-même, le cellier comportait un matériel archéologique relativement abondant. La céramique est caractéristique des productions disponibles sur le marché local. Par contre, deux objets, incorporés au sol en terre, dénotent un statut social particulier (fig. 3 a-b) : une clé de coffret en alliage de cuivre et un pion d'échec en ivoire. Originaires d'Inde au VI^e siècle, le jeu d'échec se répand en Occident, au

gré de l'expansion arabe, pour atteindre nos contrées à partir du XI^e siècle. Tous les pions d'échec des XI^e et XII^e siècles ont été implantés dans le même secteur, à 16 m de distance à peine du bord actuel du fleuve (fig. 2). La construction



Fig. 3 a-b - Parmi le matériel archéologique abandonné dans le cellier du bâtiment, une clé de coffret en alliage de cuivre et un pion d'échec en ivoire (le cavalier ?) dénotent le statut élitaire de ses occupants. Reste à les identifier... Photos M. Van Buylaere, infographie F. Cornélusse © SPW/DGO4, Direction de l'Archéologie

Les Nouvelles de l'Archéologie

XII^e siècles, découverts en France et en Allemagne notamment, proviennent de châteaux ou d'habitats privilégiés, liés à l'aristocratie - *a fortiori* s'ils sont en ivoire. Le pion de Jambes, caractérisé par son appendice latéral, représente vraisemblablement le cavalier. Dans l'état actuel des recherches, il s'agirait de la première pièce d'échec médiévale en ivoire trouvée en contexte archéologique en Wallonie.

Cette découverte exceptionnelle, ajoutée à la qualité architecturale du bâtiment et à sa situation, face au *portus* du Grognon et au château, suggère l'établissement d'un membre de l'élite namuroise, voire de l'environnement comtal, dans la plaine

jamboise, vers 1100. Le bâtiment au cellier en pierre ne constituerait qu'une part ou une annexe d'un complexe plus étendu. Sa position, dans le prolongement de la voie gallo-romaine récemment révélée au Grognon, et dont la pérennité au Premier Moyen Âge est maintenant manifeste, repose les questions de topographie historique liées au réseau voyer, au franchissement de la Meuse et à leur relation au système défensif.

Les artefacts les plus tardifs, intégrés au comblement final du bâtiment, ne remontent guère au-delà du début du XIII^e siècle et ne suffisent pas à avérer la persistance d'un habitat à cet endroit. Un niveau

humifère noirâtre recouvre ensuite les alluvions de Meuse comme les vestiges médiévaux arasés. Associé à deux fosses ou chablis, il correspond aux vergers ou aux zones maraîchères des XVIII^e et XIX^e siècles. Enfin, un puits au cuvelage en briques, comblé au XX^e siècle, appartient à l'une des maisons démolies dans le cadre du permis d'urbanisme octroyé pour la construction de la passerelle.

Raphaël VANMECHELEN,
Julie TIMMERMANS,
Céline DEVILLERS & Olivier COLLETTE

Évaluations archéologiques menées dans le jardin de la maison Monin à Bouvignes-sur-Meuse



Façade de la maison Monin donnant sur la place du Baillage à Bouvignes-sur-Meuse. À droite, la Maison espagnole, accueillant l'asbl Maison du Patrimoine médiéval mosan. Photo C. Frébutte © SPW

En vue d'étendre les locaux et de développer les activités de la Maison du Patrimoine médiéval mosan à Bouvignes-sur-Meuse, la Ville de Dinant a acquis en 2008 la maison Monin (du nom d'anciens propriétaires). Le projet d'aménagement prévoit la rénovation de l'édifice et la construction d'une nouvelle aile dans son jardin le long de la rue des Potiers.

Contexte historique

Ville neuve apparue à la fin du XI^e siècle à la faveur des comtes de Namur, Bouvignes connaît un développement urbanistique rapide. Implantée sur la rive gauche de la Meuse, à 2 km en aval de Dinant, la ville est blottie au pied d'un donjon, cœur d'une future résidence castrale et s'entoure d'une enceinte fortifiée. Bouvignes reçoit sa charte de franchises en 1213 et jouit dès le XIII^e siècle d'une renommée internationale grâce au commerce d'objets issus de l'artisanat du cuivre et du lait. L'organisation de son parcellaire est conditionnée par les contraintes topographiques du lieu : un sol en déclivité entre cours d'eau et versant de vallée. La trame urbaine du Moyen

Âge, toujours perceptible de nos jours, est structurée par deux axes parallèles entre eux et à la Meuse, reliés par une quinzaine de rues et de venelles formant un plan en échelle. Aux XV^e et XVI^e siècles, la ville connaît son âge d'or. La densité de l'habitat y est à ce moment très importante. Des ateliers de fonte du laiton (batteries) sont disséminés partout dans la cité.

La maison Monin et son jardin sont situés dans la partie centrale de l'îlot délimité par la rue des Potiers au sud, la ruelle du Marché au nord et la rue Richier à l'ouest. Plusieurs notables établissent leur résidence à cet endroit aux XIV^e et XV^e siècles tel ce Colart de Robionoît qui, à son décès survenu vers 1420, fonde un petit béguinage dans une dépendance de son habitation. À proximité de ce petit béguinage, les sources mentionnent également l'existence, au milieu du XV^e siècle, d'une importante batterie appartenant à Lambert et Maroie de Graingne ; la parcelle contenant leurs habitation et ateliers s'étend d'une rue à l'autre. À front de rue, les habitations sont attenantes, les jardins étant disposés à l'arrière de celles-ci. Aussi, afin de faciliter l'accès à des édifices ou des

parcelles enclavées, de petits espaces de circulation semi-privatifs (*resuwas*) sont aménagés par quelques propriétaires. Bouvignes est mise à sac et détruite

le 8 juillet 1554 par les troupes françaises d'Henri II. Après le désastre, la ville peine à se relever. Ce quartier est progressivement rebâti à partir du XVII^e siècle, l'urbanisation s'accroissant au siècle suivant (la maison Monin date de 1721).

Les fouilles

Le projet menaçant directement le sous-sol du jardin, le Service de l'Archéologie (SPW, Direction ext. de Namur) a réalisé deux campagnes d'évaluation en 2011 et 2017. Malgré leur emprise restreinte, les sondages effectués ont confirmé le potentiel archéologique de la



Plan de Bouvignes. En rouge, la zone concernée par la maison Monin et son jardin. Réalisation J. Plumier et P. Saint-Amand © SPW-Ville de Dinant



Vue des fondations du four. L'entrée de la cave au-dessus de laquelle a été construit le four apparaît au pied du mur en briques bordant la rue des Potiers, au niveau de la végétation. Photo C. Hardy © SPW

parcelle et apporté des données indispensables à l'architecte pour le choix technique du type et de la profondeur des fondations des futurs bâtiments.

En effet, il s'avère qu'un épais remblai de terre, très meuble, a été apporté sur le site, sans doute pour rehausser (sur plus d'un mètre à certains endroits) et égaliser le niveau du jardin. Ce sédiment recouvre l'ensemble des vestiges archéologiques ponctuellement dégagés : plusieurs maçonneries, un chenal et un passage empierré. Pour des raisons de sécurité et de stratégie de fouille, la profondeur des sondages a été limitée, et compte tenu de l'important volume de limon présent au-dessus de ces structures, celles-ci n'ont pour la plupart été dégagées qu'à leurs surfaces ou niveaux d'arasement. C'est pourquoi, dans l'état actuel des recherches, les informations manquent pour déterminer la nature et une organisation précise de ces vestiges, ainsi qu'une datation.

Les plus anciennes traces anthropiques sont représentées par quelques tessons du Haut-Empire. L'occupation médiévale débute au XIII^e siècle pour

se développer jusqu'au XV^e siècle. Des fondations évoquent des constructions et un parcellaire bordant la rue des Potiers. L'activité métallurgique liée à la production de laiton sur le site ou à proximité est évoquée par des rejets de creusets.

La cave d'une des constructions est encore conservée. Au-dessus de celle-ci ont été découvertes les fondations du four à cuire les poteries en grès construit en 1858 par Martin-Joseph-Amand Delens, alors propriétaire de la parcelle et descendant d'une famille de potiers établie à Bouvignes depuis 1810 (Coleau, 2016). Ce four sera définitivement éteint en 1888, puis détruit, excepté la partie concernant l'aire de chauffe reprise dans un petit bâtiment démoli en 2015. Aucun rebut de cuisson n'a été retrouvé lors des fouilles. Il est dès lors probable que ceux-ci étaient jetés ailleurs, sans doute de l'autre côté de la rue des Potiers où se trouvait le premier four de la famille Delens, construit en 1810.

L'évaluation archéologique a donc démontré l'intérêt patrimonial du site. Une fouille extensive apportera probablement de nouveaux éléments utiles à la

compréhension de l'évolution de l'habitat et de l'artisanat de cette parcelle, occupée au moins depuis le XIII^e siècle et située en plein cœur de Bouvignes. De surcroît, l'archéologie a également démontré la piètre qualité du sous-sol, information profitable à l'architecte qui a révisé son projet afin d'offrir une meilleure assise aux futurs bâtiments.

Carole HARDY et Christian FRÉBUTTE,
SPW / DGO4 / Direction extérieure de Namur /
Service de l'Archéologie
Pascal SAINT-AMAND,
Ville de Dinant / Service du Patrimoine
Maison du Patrimoine médiéval mosan

Bibliographie

COLEAU M., *Les Delens, maîtres potiers bouvignois (1810-1888) dans Les Échos de Crèvecœur*, 45, 2016, p. 63-76.

SAINT-AMAND P., *Le béguinage Colart de Robionoit. Une fondation privée à Bouvignes aux XV^e et XVI^e siècles dans Annales de la Société archéologique de Namur*, 88, 2014, p. 87-166.

Intervention archéologique dans le château de Mirwart (Saint-Hubert)

Le château de Mirwart est un monument classé qui vient enfin de trouver un propriétaire décidé à rendre tout son lustre à un édifice livré au pillage depuis des décennies. L'aspect général de la demeure correspond à celui du début du XVIII^e siècle avec d'importants ajouts au siècle suivant, mais les fondations sont bien plus anciennes et remontent au Moyen Âge. La famille comtale d'Ardenne-Verdun est présente à Mirwart comme avoués de l'abbaye de Saint-Hubert dès le milieu du XI^e siècle. La chronique de l'abbaye dite *Cantatorium* rédigée vers 1100 est une source incontournable pour l'histoire du château et les enjeux territoriaux de cette terre faisant partie de la principauté de Liège.

Les mesures d'assainissement de l'intérieur du bâtiment ont fait l'objet d'un suivi archéologique. C'est ainsi que les fondations circulaires d'une tour ont été mises au jour à l'angle sud-est du château. Cette

tour est liée à une façade médiévale dont l'orientation est décalée par rapport à celle du bâtiment actuel. L'intérieur d'une autre tour semi-circulaire, celle dite de Dinant, a été débarrassé des enduits modernes dévoilant une ancienne baie et une cheminée avec un contrecœur en tiers-point. Cette dernière est antérieure à la charpente datée des années 1674-1694 par dendrochronologie. L'ensemble a fait l'objet d'un relevé pierre à pierre.

La cour d'honneur est enserrée par les trois ailes du château et domine la basse-cour de plusieurs mètres. Les sondages réalisés par le Service de l'Archéologie en 2009 y avaient localisé la motte médiévale et les restes d'un donjon en pierre. L'été 2017 a été mis à profit pour mener des recherches préventives sur toute la surface de la motte médiévale. Le donjon possède des murailles épaisses de 2,85 m et est comblé par une couche de démolition constituée

de gros blocs et de débris de mortier jaune. Une série de pions de trictrac a été découverte dans ce niveau. Ces éléments finement ciselés dans des rondelles de bois de cerf sont caractéristiques de ce jeu qui se répand comme les échecs aux XI^e et XII^e siècles dans le milieu aristocratique. Les motifs ornant les objets découverts sont ceux d'un bestiaire fantastique. Le jeu de table appelé *tabula* au Moyen Âge était composé de 15 pions par joueur.

La démolition du donjon est recouverte par une couche d'occupation très charbonneuse contenant beaucoup de restes animaux issus des rejets des cuisines du château. Les débris de céramique mis au jour sont typiques des ateliers mosans et sont attribuables à la période d'Andenne Ib datée de la fin du XI^e siècle jusqu'au troisième quart du XII^e siècle. Une monnaie liégeoise a également été mise au jour dans cette couche d'occupation, elle confirme

cette datation. Il s'agit d'un denier en argent d'Albéron II de Chiny-Namur prince-évêque de Liège émis entre 1135 et 1145 (identification par Luc Engen). Le donjon correspond peut-être à la fortification rasée en 1084 ou à celui bâti à grands frais par l'évêque Otbert vers 1096.

Denis HENROTAY



© SPW



© SPW

Les beaux livres de fin d'année !



La remise de l'ouvrage consacré au château de Seraing par le PDG de CMI au Roi © IPW

Le 29 janvier 1817, il y a deux siècles, John Cockerill achète à Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, le château de Seraing. C'est le début d'une aventure industrielle qui dure aujourd'hui encore sous la houlette de CMI. Mais John Cockerill ne prend pas possession de n'importe quel bâtiment. Il s'agit de l'ancienne résidence d'été des princes-évêques de Liège, qui a elle-même succédé à une forteresse médiévale attestée dès 1084. C'est à la découverte de l'histoire de ces édifices que vous convient les quatre premiers chapitres de l'ouvrage. Ceux-ci sont dûment complétés par un texte des architectes consacré non seulement à la superbe restauration du château, mais aussi, en lien direct avec celle-ci, à toute la phase de rénovation du centre urbain de Seraing. Les quatre chapitres suivants traitent, quant à eux, de l'extraordinaire histoire des établissements fondés par Cockerill jusqu'en 2002, date à laquelle Bernard Serin rachète la filiale du groupe Usinor « Cockerill Mechanical Industries » rebaptisée en 2004 « Cockerill Maintenance & Ingénierie » : CMI, désormais spécialisée dans l'ingénierie industrielle ; c'est l'objet des trois derniers chapitres. Bref, un ouvrage de référence richement illustré pour célébrer dignement un bicentenaire !

Christine RENARDY (avec la participation de Jean MONTOLIEU et des Bureaux d'architecture Henry GARCIA et ROBERT et REICHEN & Associés), *Le château Cockerill à Seraing. Témoin d'une aventure industrielle de deux cents ans* (Monographies, 21), Namur, IPW, 2017, 436 pages, 39 €. L'ouvrage est également disponible en anglais.

Basé sur des enquêtes de terrain et sur des dépouillements de nombreux fonds d'archives à ce jour peu exploités, ce livre vise à faire connaître, dans toute leur diversité et dans leur contexte historique, les édifices les plus emblématiques du culte protestant – appelés communément « temples » – de Wallonie. À travers l'étude de leur conception, de leur construction, de leur aménagement, de leurs évolutions extérieures et intérieures, de leur environnement et de leurs multiples fonctions – pas seulement culturelles –, le lecteur découvrira l'identité complexe d'une minorité religieuse discrète, mais

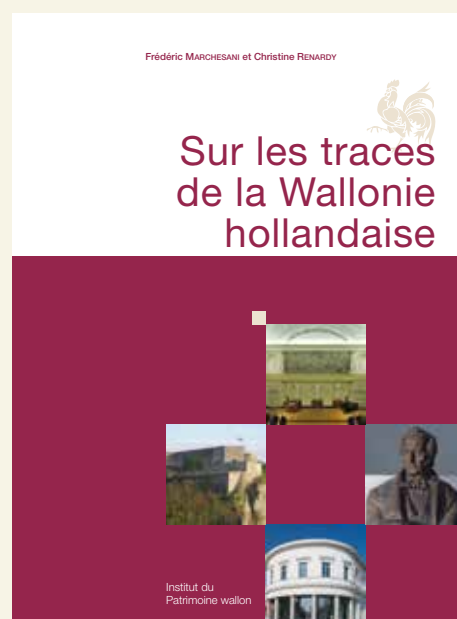
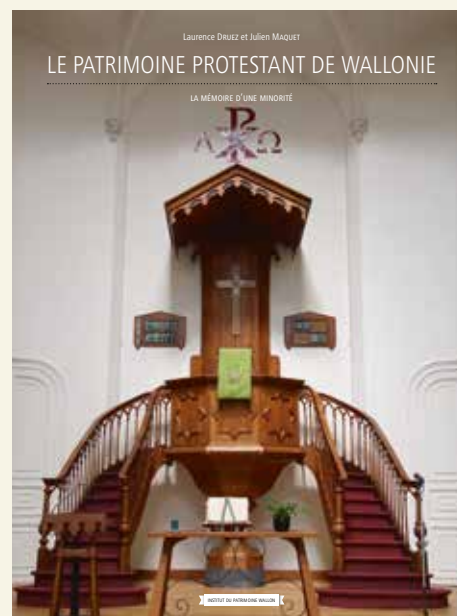
vivante et largement méconnue, et ses mentalités, révélatrices d'un rapport à l'espace et au temps. Fruit d'un partenariat entre les Archives générales du Royaume et l'Institut du Patrimoine wallon, cet ouvrage met aussi en valeur un patrimoine documentaire riche et unique – mais menacé – qui constitue la mémoire du protestantisme belge, cinq fois centenaire en cette année 2017, et à une meilleure compréhension de son inscription dans notre société, marquée par le pluralisme religieux et philosophique.

Laurence DRUEZ et Julien MAQUET, *Le patrimoine protestant de Wallonie. La mémoire d'une minorité, Namur, IPW, 30 €*

Juin 1815, la défaite de Waterloo scelle le sort de la Wallonie. Après avoir été bourguignonne, espagnole, autrichienne et française, elle devient désormais hollandaise. Le régime hollandais, bien que peu connu (rares sont les ouvrages consacrés à cette période), a de tout temps été décrié. Les actions du roi Guillaume I^{er} ne sont pas toujours bien perçues. Ne venant que très peu dans le sud de son État, il règne en despote éclairé, notion qui était de plus en plus difficile à accepter après les révolutions et vingt ans de régime français. Ces griefs mèneront à la Révolution belge de 1830. Il faut toutefois relativiser et faire le bilan des nombreux aspects positifs apportés par cette période charnière. Guillaume I^{er} a, en effet, pris des mesures importantes, quoique parfois radicales, pour favoriser l'industrie, le commerce, l'enseignement. À plusieurs reprises, il n'hésite pas à intervenir personnellement. C'est sous l'occupation hollandaise que la Révolution industrielle démarre : John Cockerill s'installe à Seraing, on crée les cristalleries du Val-Saint-Lambert, de nombreux canaux sont creusés et la Wallonie connaît un fort développement. Les traces matérielles n'avaient pas encore fait l'objet d'un recensement systématique sur l'ensemble du territoire de la Wallonie actuelle. Grâce à des chapitres mettant en exergue les diverses facettes de la période hollandaise en Wallonie : le patrimoine industriel, le patrimoine militaire, le patrimoine rural, l'enseignement, les nombreuses personnalités liées au régime, les traces des anciennes frontières, le patrimoine funéraire, le patrimoine naturel et une série de monuments et sites divers. Grâce à ces nombreuses notices richement illustrées et à deux cartes inédites de la Wallonie sous le régime hollandais, le lecteur partira sur les traces de cette époque qui sont parvenues jusqu'à nous. Cet ouvrage permettra au lecteur de découvrir ou de redécouvrir par l'intermédiaire de ces éléments patrimoniaux l'histoire de nos contrées entre 1815 et 1830, autant de témoignages quelquefois bien discrets, que nous a laissés la période hollandaise.

Frédéric MARCHESANI et Christine RENARDY, *Sur les traces de la Wallonie hollandaise*, Namur, IPW, 2017, 35 €.

Pour toute information :
Publication@idpw.be

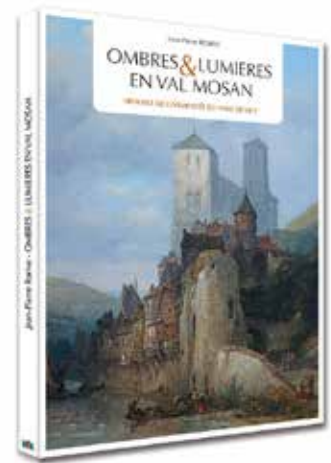


Ombres et lumières en Val mosan par Jean-Pierre Rorive

Voici un an, Huy était dotée de la monographie d'art et d'histoire d'une ville et de sa région la plus somptueuse et la plus complète jamais parue en Belgique, sous la plume experte de Jean-Pierre Rorive. Huy méritait cet honneur puisque son passé et son iconographie comptent parmi les plus fournies du pays. Enrichie de plus de 500 illustrations, cette carte de visite prestigieuse pour son image venait combler un vide. Le récit est rendu plus fort encore par les bijoux du patrimoine, des œuvres d'art sublimes, des photos à couper le souffle ou d'un intérêt documentaire exceptionnel. L'abondance de trésors est en effet proportionnelle au nombre de performances historiques à l'actif de la deuxième

ville de la principauté de Liège. Le Condroz et la Hesbaye, de nombreuses communes, y compris Amay, Andenne, Marchin, etc. sont concernés dans cet ouvrage, mais Huy en est la perle centrale. Un an après sa parution, cette monographie reste une des plus belles parues ces derniers mois avec celle publiée au printemps dernier sur le château de Seraing.

Jean-Pierre RORIVE, *Ombres et lumières en Val mosan. Histoire mouvementée du Pays de Huy* (collection « Histoire et critiques littéraires »), Liège, les Éditions de la Province de Liège, 2016, 380 pages, 49 €. Pour toute information : www.edplg.be.



De nouveaux « Carnets du Patrimoine »

Blottie entre les eaux de la Meuse et une falaise aux flancs verdoyants, la collégiale Notre-Dame de Dinant accompagne depuis près de huit siècles chaque tranche de vie de la cité mosane. Accablée de mille maux au cours de son histoire, partiellement détruite par un rocher, pillée et incendiée à plusieurs reprises, la vieille dame a néanmoins toujours su redresser son échine et préserver ses plus beaux atours. Et que dire de sa flèche bulbeuse si emblématique, cette « citrouille que l'illustre Nostradamus aurait coiffé de son bonnet pointu d'astrologue », marqueur identitaire indéniable et paradoxalement source de tant de querelles de clocher au fil du temps ! Derrière des dehors sobres et une allure imposante se laisse découvrir une église gracieuse, véritable fleuron de l'architecture gothique mosane, parée de décors somptueux et dotée d'un parcours aussi étonnant qu'émouvant.

Antoine BAUDRY, *L'église Notre-Dame à Dinant* (Carnets du Patrimoine, 143), Namur, IPW, 2017, 56 pages, 6 €.

De village en village, ce *Carnet* propose un itinéraire à travers la Sambre bucolique, en remontant la rivière depuis Landelies, à la limite du bassin industriel de Charleroi, vers Erquelinnes, à la frontière belge. Il met en lumière les richesses de ce territoire du Val de Sambre, ses villages et leur histoire en lien avec la rivière, ses prestigieuses abbayes – Aulne et Lobbes –,



ainsi que les qualités de ses paysages préservés à travers le temps. En suivant la Sambre et son chemin de halage, il invite à parcourir les lieux, édifices ou sites remarquables qui s'offrent aux yeux des promeneurs.

Anne-Catherine BILOU, avec la collaboration de Line FRANÇOIS, Ambre ANRYS, Alexandra EYNDE d'Espace Environnement asbl et Geneviève LAURENT, *Le patrimoine du Val de Sambre. De Landelies à Erquelinnes* (Carnets du Patrimoine, 144), Namur, IPW, 2017, 60 pages, 6 €.

En 1835, l'État belge inaugure le premier chemin de fer public reliant Bruxelles à Malines. Rapidement, le réseau ferroviaire s'intensifie et se développe pour

atteindre son apogée entre 1926 et 1945. Réduites à l'origine à quelques baraquements en bois, les gares, construites par l'État puis par des sociétés privées, deviennent de véritables repères dans le paysage et adoptent des styles d'architecture qui s'inspirent des grands courants esthétiques des XIX^e et XX^e siècles. Ce *Carnet* met à l'honneur une sélection d'une trentaine de gares wallonnes, classées ou non, reflets de l'évolution, l'importance et l'influence du chemin de fer belge.

Valérie DEJARDIN, *Gares d'hier et d'aujourd'hui* (Carnets du Patrimoine, 145), Namur, IPW, 2017, 40 pages, 5 €.

Stuc et stucateurs en Belgique, une première approche historique et stylistique

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles édite un nouveau dossier, synthèse des recherches menées par Monsieur Fabrice Giot pour sa thèse de doctorat, soutenue en 2012 à l'Université catholique de Louvain. Cette nouvelle publication de la CRMSF apporte une meilleure connaissance d'un élément majeur et récurrent, voire omniprésent, constitutif des décors de nos intérieurs patrimoniaux belges, le stuc.

Avec cet ouvrage, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles revient à nouveau sur un sujet qui la préoccupe depuis longtemps : la protection et

la mise en valeur des décors intérieurs. En effet, il y a presque quinze ans, la Commission royale a publié trois volumes relatifs aux *Décors intérieurs en Wallonie*. Cette publication était le fruit d'un important travail de prospection mené par la Commission entre 1999 et 2002, aux fins d'identifier les décors, ensembles décoratifs ou éléments isolés, dans les monuments civils inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie, ou reconnus ponctuellement de caractère exceptionnel. L'espoir affirmé de la Commission royale au travers de l'édition de ces volumes sur les *Décors intérieurs en Wallonie* était d'attirer l'attention

du Gouvernement wallon et de l'Administration du Patrimoine sur une lacune de notre arsenal de protection : l'absence d'inventaire des éléments intérieurs patrimoniaux de qualité, venant ainsi compléter l'Inventaire du patrimoine monumental qui ne concerne quasi exclusivement que les façades et toitures des biens qui y sont recensés.

En 2015, l'exposition – et la brochure qui l'accompagnait – relative à *L'art de bâtir selon Jacques-François Blondel*, que la Commission a organisée en son Centre d'Archives et de Documentation, participaient de la

Publications et Manifestations

même idée : la protection du patrimoine culturel immobilier ne peut en aucun cas se limiter aux éléments purement architecturaux, comme le prévoient d'ailleurs les législations qui se sont succédé en la matière. Rappelons en effet la définition légale du monument : « toute réalisation architecturale ou sculpturale, y compris les installations et les éléments décoratifs faisant partie intégrante de cette réalisation ».

Malheureusement, aucune initiative publique n'est depuis venue relayer cet appel de la Commission, toujours aujourd'hui en attente d'un tel inventaire des éléments intérieurs patrimoniaux de qualité, qui fait cruellement défaut.

C'est donc dans le même esprit que la Commission royale a décidé d'éditer le présent ouvrage relatif au stuc, de Monsieur Fabrice Giot, Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie, Conservateur-Directeur de l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix – Musée des Arts décoratifs à Namur.

Stuc, staff et carton pierre, ces matériaux spécifiques, sont bien définis et analysés par l'auteur, qui nous donne aussi les clés pour comprendre leur mise en œuvre technique et pour appréhender les professionnels (stucateurs, staffeurs, ornemanistes et autres plafonneurs) qui les ont utilisés dans nos régions pendant quatre siècles.



Depuis le troisième quart du XVI^e siècle, et le grand jubé de la cathédrale de Tournai, qui semble être le premier exemple connu de l'utilisation du stuc en Belgique, jusqu'au salon de musique de l'ancien hôtel de Sauvage à Liège et son magnifique décor du Premier Empire, en passant par les superbes rocailles de la coupole de l'église Notre-Dame de Namur, du milieu du XVIII^e siècle, ce sont plusieurs centaines de décors anciens stuqués de tout le royaume qui sont décrits et illustrés dans cet ouvrage.

Ce patrimoine artistique, fragile et délicat, n'est qu'en partie protégé par des classements comme monument. Cette étude devrait ainsi permettre à la Commission royale, à la future Agence wallonne du Patrimoine et au Ministre du Patrimoine d'examiner l'opportunité de protéger les décors stuqués de qualité qui ne le sont pas encore.

Par la qualité de son étude, Monsieur Fabrice Giot apporte une meilleure appréhension, tant par les professionnels que par les amateurs éclairés et le grand public, d'une technique et de styles décoratifs qui font la beauté de nos intérieurs anciens.

Fabrice Giot, *Stucs et stucateurs en Belgique. Première approche historique et stylistique* (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 16), Liège, CRMSF, 2017, 368 pages, 481 illustrations couleurs et noir et blanc, 30 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF (www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat de la CRMSF (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège • Tél. +32 (0)4/232 98 51/52 • fax : +32 (0)4/232 98 89 • info@crmsf.be).

Des paysages raconteurs d'histoire

Les deux ouvrages « Paysages, mémoire de nos territoires » et « De mémoire de paysages », consacrés respectivement au patrimoine paysager des communes d'Anhée et de Floreffe, apportent un nouvel éclairage sur les processus qui ont engendré les paysages ruraux que nous percevons aujourd'hui. En remontant dans le temps, à la recherche des comportements spatiaux des différentes générations d'acteurs qui ont successivement occupé le territoire, la démarche suivie rend intelligibles les héritages dont l'imbrication a fondé nos paysages contemporains. L'approche donne une place essentielle à l'homme en montrant comment l'évolution de son genre de vie, au cours des siècles, a produit les paysages qui nous sont familiers. Dans les contextes naturels pourtant singulièrement différents des coteaux mosans (Anhée) ou des versants sambriens (Floreffe) les mêmes logiques d'organisation territoriale ont été mises en œuvre. La culture des hommes s'est imposée à la nature cherchant à en exploiter les ressources et à en minimiser les contraintes. La grille de lecture qui sert de trame aux ouvrages met en exergue le rôle fondateur des paysans du haut Moyen Âge. Ce sont eux qui ont défini les grands traits de l'organisation de nos campagnes par leurs pratiques de culture et d'élevage. Le canevas qu'ils nous ont légué n'a jusqu'ici jamais été remis en cause. L'analyse donne la part belle à l'évolution des techniques montrant comment tout progrès dans les transports ou dans l'outillage agricole a chaque fois eu un impact décisif sur la production paysagère.



L'originalité de la démarche se situe dans la pratique d'une approche globale qui tente de mettre tous les éléments du territoire en relation les uns avec les autres. Le paysage est alors conçu comme une interface culture/nature, en évolution par paliers, les dynamiques qui animent l'histoire des sociétés à chaque époque s'imprimant, souvent de manière indélébile, dans le territoire. La comparaison entre

les paysages actuels et passés fait émerger les transformations du territoire au cours du temps. L'approche paysagère est prolongée par l'analyse cartographique qui permet de cerner l'ensemble des mutations territoriales et ouvre la voie à leur interprétation. Entre observation et interprétation, la démarche s'articule en deux phases : la création d'un observatoire des paysages communaux et la conception d'un centre d'interprétation du territoire à l'échelle communale.

Dimitri Belayew et Philippe Lavandy, *Paysages, mémoire de nos territoires. Anhée*, Anhée, Commune d'Anhée, 2017, 145 pages, 20 €. L'ouvrage est disponible à la Maison communale (place Communale, 6 à Anhée), au Syndicat d'Initiative (rue de la Mollignée, 8 à Anhée) et dans les bibliothèques (place Communale, 14 à Anhée et place F. de Montpellier, 11 à Denée).

Dimitri Belayew, Ghislaine Lomba et Jean-Claude Leroy, *Floreffe, de mémoire de paysage* (collection « Namur, Histoire et Patrimoine »), Namur, Société archéologique de Namur, 2016, 280 pages, 35 €. L'ouvrage est disponible à l'Office du Tourisme (rue Romedenne, 9 à Floreffe), à la librairie Dache (place Baudouin, 2 à Floreffe) et auprès de la Société archéologique de Namur – TreMa (+32 (0)81/840 200 ou mariechristine.clobert@lasan.be).

La technologie numérique au service de l'art et du patrimoine

Depuis quelques années déjà, le monde muséal wallon s'adapte à la nouvelle ère technologique. Pour beaucoup d'institutions muséales, l'utilisation de ces nouveaux moyens est devenue un élément primordial dans le bon accomplissement de leurs missions. Rester à jour dans cette course à la modernité est donc désormais indispensable. Alors que de nombreuses technologies numériques sont employées depuis longtemps dans le domaine de la conservation (numérisation et informatisation des collections, etc.) et de la valorisation (océrisation de documents ou reconnaissance optique des caractères, etc.), la révolution technologique au musée semble s'orienter vers l'utilisation de nouveaux moyens de diffusion afin d'améliorer la visibilité des institutions auprès de certains publics et de leur proposer une expérience de visite novatrice.



Photo C. Bataille © MPMM

À côté des visites guidées, des animations et d'autres formes de médiation que nous pourrions appeler « humaines », l'introduction de l'audioguide et de la projection de films ont autrefois marqué un tournant dans la médiation muséale. Si certains y voyaient une dérive vers le spectacle et l'altération du monde de l'art, d'autres, plus visionnaires, ont su considérer ces supports comme des moyens novateurs d'enrichir les expositions et d'accueillir de nouveaux publics. Dès la fin des années 1990, les premières bornes multimédias firent leur apparition dans les musées. Ces premiers écrans tactiles bombés, d'utilisation capricieuse due à leur lenteur et à leur imprécision, se sont avérés de véritables mines d'informations pour le visiteur. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et les technologies employées ont évolué à une vitesse folle. La taille, la résolution, la lisibilité des écrans et la vitesse d'exécution des applications permettent une fluidité d'utilisation incomparable. Forts de ces avancées, les technologies numériques et leurs supports se sont diversifiés tout autour de nous, et ce même dans les musées. Les bornes multimédia, les aides à la visite et autres tablettes tactiles sont désormais bien connues du visiteur tandis que de nouvelles technologies telles que la réalité augmentée, la modélisation 3D, la visualisation en temps réel, l'impression 3D et autre mise à disposition du patrimoine numérisé sur Internet font leur entrée dans le milieu muséal.

Envisager de nouvelles technologies numériques dans notre institution traditionnelle a provoqué à chaque fois des débats houleux. Actuellement,

plusieurs arguments plaident en faveur de cette transformation digitale. Rien qu'en matière de valorisation muséale, elle permet d'attirer au musée la nouvelle génération de jeunes et leurs aînés, les jeunes adultes, tous nés dans l'ère numérique et intimement familiarisés avec les supports. En outre, l'emploi de ces nouvelles technologies numériques offre à certains publics, à savoir les personnes à mobilité réduite et les personnes à besoins spécifiques, de nouvelles possibilités d'accès à la culture et au patrimoine. Cet emploi contribue enfin à l'enrichissement des contenus proposés et permet une expérience de visite innovante et améliorée. Dans ce sens, certains musées proposent des visites guidées numériques, sous forme de scénarios, en fonction des profils et des connaissances du public grâce à la collecte préalable et l'analyse de leurs données personnelles. Plus impressionnant : trois sociétés ont récemment développé pour la cathédrale de Strasbourg une application de visite immersive de l'édifice en réalité virtuelle améliorée. Le visiteur, assis confortablement et muni d'un casque de réalité virtuelle, est amené à découvrir pendant une quinzaine de minutes une reproduction 3D de la cathédrale modélisée au détail près. Autre exemple plus récent : le 10 août 2017, cinq musées à travers le monde ont rendu un hommage numérique aux *Tournesols* de Vincent Van Gogh réalisés entre 1888 et 1889. Le musée Van Gogh d'Amsterdam, la National Gallery de Londres, la Neue Pinakothek de Munich, le Philadelphia Museum of Art de Philadelphie et le Seiji Togo Memorial Sompo Japan Nipponkoa Museum of Art de Tokyo, possédant chacun une version des *Tournesols*, ont mis en ligne sur le réseau social Facebook une galerie virtuelle à 360° réunissant leurs toiles respectives. Cette unique possibilité d'admirer la série dans sa presque

intégralité est accompagné des commentaires de Willem van Gogh.

En Wallonie, en dépit d'établissements, de moyens de financement et d'infrastructures de moindre importance, ces nouveaux supports et ces technologies numériques sont aussi utilisés à bon escient. Au sein du réseau ArchéoPass, la Maison du Patrimoine médiéval mosan (MPMM) met à disposition plusieurs bornes interactives innovantes permettant notamment au visiteur de bâtir virtuellement son territoire mosan médiéval. L'objectif est de placer plusieurs éléments (un village, un moulin, un pâturage, une charrette, des bateaux, etc.) sur les environnements correspondant à leur utilisation (route, fleuve,

colline, etc.). Avec les enseignements tirés de sa visite du musée, cette application permet à l'utilisateur d'assimiler de manière ludique certaines composantes économiques de la société médiévale telles que l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Du côté de l'abbaye de Villers, la nouvelle tablette surnommée l'« ardoise » fait découvrir depuis juin plusieurs lieux invisibles à l'œil du visiteur, comme le parcours hydraulique situé sous l'ensemble architectural. Elle permet aussi de se représenter l'abbatiale et la cour du travail au Moyen Âge, l'hôtellerie-brasserie aux XIII^e et XVIII^e siècles et le palais de l'abbé au XVIII^e siècle grâce à des vues à 360° en réalité virtuelle. Les premiers résultats sont évidents : des visites plus longues et plus dynamiques ainsi qu'une promotion presse et une visibilité accrues.

Malgré les avantages indéniables du numérique, son enjeu principal est bien d'établir un dialogue avec l'objet ou de devenir une valeur ajoutée sans jamais entraver la contemplation. Dans sa réflexion, le musée doit soigneusement analyser sa capacité à proposer des informations pertinentes et à les hiérarchiser en fonction de ses collections et des besoins des publics. Et puisque ces nouvelles technologies participent à une transformation durable et profonde des pratiques des musées et des visiteurs, il est impératif qu'elles s'adaptent aux besoins de médiation et non l'inverse : la technologie numérique doit être au service de l'art et du patrimoine.

Romain JACQUET,
Chargé de projets,
Musées et Société en Wallonie

Lauréat du Prix du Mémoire 2017

Pour la 7^e fois, l'Institut du Patrimoine wallon, en collaboration avec la Direction de la Restauration du Patrimoine (SPW/DGO4) et le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, a décidé de réitérer, en 2017, l'opération « Prix du Mémoire », portant sur un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine immobilier et s'adressant aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte, architecte paysagiste, ingénieur architecte ou du master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier.

Les sujets retenus sont soit une étude préalable à la restauration d'un monument, une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à un monument, une étude historique et/ou technique d'un monument, une typologie architecturale, une technique ancienne, une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument ou une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier.

Au travers des dossiers qui lui ont été confiés, l'Institut a pu constater la richesse et l'utilité de la documentation contenue dans ces mémoires. Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, notamment au travers de publications, l'IPW a donc choisi de récompenser un de ces mémoires et, le cas échéant, de le publier, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications ainsi que les mémoires non récompensés viennent enrichir le Centre d'Information et de Documentation du Centre des métiers du patrimoine où ils sont consultables sur demande.

Le jury a souligné la qualité générale des douze études déposées pour cette édition.

Le prix d'une valeur de 1500 € a été décerné le 21 septembre dernier au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay lors de la 10^e séance académique du Master de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier à Charlotte Schoenmaeckers pour son



La remise du Prix du Mémoire 2017 à Charlotte Schoenmaeckers, accompagnée, de gauche à droite, de Monsieur Mourad (un des deux propriétaires de la salle « Le Peigné ») et de Monsieur Benjamin Mouton, invité à prononcer la conférence inaugurale de cette 10^e séance académique de rentrée © IPW

mémoire intitulé *Les décors de la salle du Peigné à Verviers : études préalables au projet de conservation et de restauration* (ULg, Master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier, août 2015).

Un stage d'été sur deux sites exceptionnels

Le Centre des métiers du patrimoine et le château de Jehay ont collaboré pour proposer un stage d'été pour les enfants âgés de 8 à 12 ans sur le thème des « jardins d'antan ». Les enfants se sont appropriés ces deux sites d'exception grâce à des activités de découvertes ludiques, avec un subtil mélange de nature et d'histoire.

Dans un premier temps, les enfants ont déambulé dans les allées du parc du château de Jehay et ont profité de la récolte du potager. Les fruits et légumes ont pris place dans le camion de la Conserverie solidaire pour servir aux recettes de conserves de haricots au naturel et de confitures à la rhubarbe. Les sens en éveil, les enfants ont pris conscience de la nature en observant la partie sauvage du château. Des



© IPW-Château de Jehay

expériences sur le thème de la glacière du château, des manipulations de graines pour créer son potager ont été programmées pour nos petits jardiniers.

Du côté de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu, les enfants se sont transformés en petits tailleurs de pierre pour monter un mini potager en pierre sèche et tailler dans la masse une jardinière dans lesquels ils ont planté de petites graines à faire pousser à la maison. Une grande chasse au trésor avec des énigmes sur le thème des jardins, des balades et des ateliers créatifs se sont glissés dans la journée ; l'occasion pour eux de découvrir le site, son paysage et d'acquérir de nouvelles notions de façon amusante.

Cette collaboration entre les animateurs des deux sites était une belle aventure, à tel point qu'elle sera reconduite durant l'été 2018. À vos agendas, le stage d'été « les jardins d'antan », se déroulera du 9 au 13 juillet 2018 !

Colloque international « Les matériauthèques du patrimoine bâti » (29 juin 2017)



Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (IPW) en collaboration avec le SPW-DPAT

Bilan et perspectives

En partant de l'expérience menée au Centre des métiers du patrimoine, qui allie la sauvegarde et la conservation des items à leur force pédagogique (matériaux et outils comme supports pour les formations aux métiers), le colloque international qui s'est tenu le 29 juin a ouvert le débat en déployant les formes et les contenus que peuvent revêtir les matériauthèques dédiées au patrimoine bâti, à travers différents pays.

© IPW

Les matériaux sont sauvegardés, conservés et étudiés pour enrichir les connaissances sur l'architecture et ses techniques (Brooking Collection au Royaume-Uni et matériauthèque du CRMH en France). Ils sont révélateurs de l'histoire des techniques et de la gestion des chantiers de construction médiévaux (CEM d'Auxerre). Ils sont supports d'apprentissage pour les futurs architectes et ingénieurs architectes (MAiU de la Faculté LOCI UCL). Ils peuvent aussi devenir objets muséaux, conservés *in situ* et présentés de manière didactique (matériauthèque de la Villa Cavrois).

Toutes ces matériauthèques sont des banques de données, elles permettent d'appréhender les entrées dans toute leur dimension culturelle en les explicitant. Ces projets impliquent une gestion efficiente des

objets eux-mêmes et de la documentation associée (gestion et conservation des collections de mobiliers archéologiques SPW). Il faut savoir profiter des outils technologiques qui améliorent et facilitent leur traitement (enregistrement spatial et documentaire du patrimoine SPW et dématérialisation de la source monumentale). Mais n'oublions pas que l'humain reste au centre de ces initiatives : les matériaux portent en eux des savoirs et savoir-faire, ils appartiennent à un tout (un bâtiment, une société, une culture) et ce sont les artisans et les experts qui les « font ». La transmission des connaissances et des gestes est primordiale (F. Calame, collectif « Charpentiers sans frontière »). Offrir au grand public un accès à ces données qui font partie du bien commun dans une optique durable est un acte citoyen qui valorise

aussi bien ceux qui veillent à sauvegarder et partager l'information que ceux qui la réceptionnent (GRMC Glasgow).

Pour pallier la disparition inquiétante des matériaux constitutifs de notre patrimoine architectural et surtout pour combattre la méconnaissance qui conduit inévitablement aux malfaçons, aux oblitérations et enfin à la perte irrémédiable des savoirs et savoir-faire qui les ont produits, il est nécessaire dès aujourd'hui de consolider les acquis, d'optimiser la gestion des données et de diffuser largement ces projets et initiatives. Il s'agit de lier entre elles les actions qui ont un même objectif, des thématiques communes, de rassembler les forces vives pour agir de concert et sur le long terme. Un

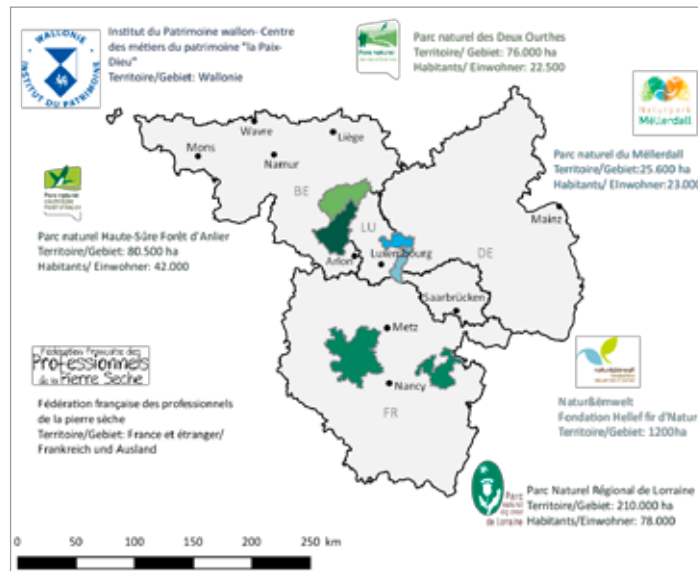


© IPW

comité d'experts réfléchit d'ores et déjà à la mise sur pied d'un réseau européen des matériauthèques du patrimoine bâti.

« Pierre sèche dans la Grande Région. Patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère » - Projet Interreg 2016-2020

L'Institut du Patrimoine wallon via son Centre de « la Paix-Dieu » est engagé comme opérateur dans le programme transfrontalier « Interreg Va » 2016-2020 « Pierre sèche dans la Grande Région. Patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère ». Ce projet de coopération transfrontalière a pour objectif de développer, par une méthodologie harmonisée, des enjeux collectifs pour la préservation des murs en pierre sèche dans la Grande Région, vaste territoire comprenant le sud de la province de Luxembourg, le Grand-Duché de Luxembourg et la Lorraine. Sept partenaires se sont réunis pour travailler ensemble sur cet ambitieux projet : le Parc naturel des deux Ourthes (BE, chef de file), le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (BE), le Parc naturel régional de Lorraine (FR), Natur an Umwelt – Fondation Hëllef fir d'Natur (LU), Syndicat Mullerthal - Parc naturel du Mëllerdall (LU), la Fédération française des Professionnels de la Pierre Sèche (FR) et l'Institut du Patrimoine wallon (BE).



Carte des territoires concernés par le projet « Interreg Va » 2016-2020

lichens, fougères, mousses, mais également plantes à fleurs, etc. Il participe aux corridors écologiques indispensables au maintien de la biodiversité sur tout le territoire.

La restauration de constructions en pierre sèche ne nécessite pas forcément l'achat d'une quantité importante de pierres : la réutilisation de pierres issues du mur à restaurer ou de destructions d'anciens bâtiments est à privilégier. Ce réemploi constitue une solution pour la gestion de ces « déchets inertes » et favorise le développement d'une économie circulaire.

Enjeux de la préservation et de la valorisation

En Grande Région, cette technique ancestrale de construction est peu connue par la plupart des acteurs locaux. Cette méconnaissance résulte de la disparition progressive des porteurs du savoir-faire. Composantes du paysage, parfois situés dans des espaces en friche, les murs en pierre sèche sont ancrés historiquement sur nos territoires (certaines constructions ont plusieurs siècles). Leur disparition entraîne un appauvrissement de la qualité des paysages, mais également de la faune et la flore qu'ils abritent. Partant de ces observations, un élan de reconquête en faveur de ce patrimoine rural est né ces dernières années dans plusieurs régions de l'Union européenne : les différents partenaires de ce projet s'inscrivent dans cette dynamique.

Transfert de compétences

La richesse de ce projet réside dans les nombreux échanges entre professionnels des différentes régions. Une première journée d'étude se déroulera le vendredi 17 novembre 2017 à la Roche-en-Ardenne sur la « Gestion des végétaux et les murs en pierre sèche ».

Afin de promouvoir ce patrimoine commun, plusieurs actions seront développées sur l'ensemble du territoire : inventaires, restaurations, chantiers de formation, sensibilisation, transfert de compétences. Cette collaboration favorisera la préservation des murs en tant qu'éléments de notre patrimoine culturel et naturel. Elle permettra aussi de créer à terme une économie collaborative autour de la pierre sèche.

Qu'est-ce que la pierre sèche ?

Souvent issues des terres destinées à la culture ou au pâturage, les pierres constituant les murs en pierre sèche sont le seul et l'unique matériau présent dans ces constructions. Pas de liant ni de mortier : tout l'art du murailleur réside dans l'assemblage et le calage de ces pierres pour en faire une structure stable et résistante. Structurant nos paysages, murs et murets en pierre sèche se retrouvent partout : murs

de séparation dans les jardins, le long des voiries, en soutien des berges et des ruisseaux, terrasses des cultures (vignobles, etc.), différents types de constructions tels qu'abris, escaliers, ponts, etc.

Avantages ?

Les murs de soutènement en pierre sèche sont notamment présents dans les paysages de coteaux où ils limitent les risques d'inondation en drainant et en diffusant lentement l'eau amenée lors de pluies violentes et à la fonte des neiges. À l'inverse des murs maçonnés, ils sont plus résilients aux intempéries car ils ne présentent pas de dégradations dues aux variations de température telles que les cycles de gel-dégel. Les travaux de recherche démontrent que les murs en pierre sèche ont la capacité d'absorber les chocs et poussées qui leur sont exercés... une certaine souplesse, donc !

Réalisés avec un matériau accumulateur de chaleur, le mur en pierre sèche constitue un milieu semi-naturel accueillant pour de nombreuses espèces : insectes, arachnides, reptiles, oiseaux, petits mammifères,

[Le Centre de la Paix-Dieu]

L'objectif principal de cette journée est de proposer des solutions légales et respectueuses pour la gestion des végétaux présents sur les murs en pierre sèche. Des experts belges, français et luxembourgeois sont invités à y prendre la parole. La première partie de la journée sera consacrée à l'identification des végétaux, faune et flore spécifiques aux murs en pierre sèche, à l'observation, l'analyse et l'incidence des végétaux sur les structures patrimoniales et à la législation en matière de produits phytosanitaires et biocides dans les régions concernées. Une visite aux terrasses du Deister à La Roche est prévue début d'après-midi, elle sera suivie par des études de cas. Un débat sur les solutions existantes et les perspectives de types de traitements des végétaux en respect avec les législations et la biodiversité clôturera la journée.

Chantiers de formation

La pierre sèche est une technique que l'IPW aborde depuis de nombreuses années dans le cadre des stages inscrits au programme. Les murs en pierre sèche sont présents dans les différentes provinces en Région wallonne. C'est un patrimoine rural actuellement voué à la ruine car la technique de mise en œuvre n'entre pas dans un cadre réglementaire ou normatif reconnu. C'est pour ces raisons que l'IPW propose des formations sur cette thématique.

La Paix-Dieu a été sollicitée afin de participer au programme « Interreg Va » pour ses compétences techniques et son expérience pour la réalisation des différentes actions du projet et principalement comme acteur pour la mise en œuvre du volet formations. C'est une opportunité de travailler avec des partenaires luxembourgeois, français et belges et de pouvoir échanger des expériences de formation et le savoir-faire des formateurs.



Chantier à Montleban (Gouvy) © IPW

Durant les quatre années du projet, le Centre de la Paix-Dieu, en étroite collaboration avec les opérateurs méthodologiques des différents territoires, organisera des formations (environ dix chantiers à destination des professionnels, environ dix chantiers à destination des non professionnels, environ quatre stages pour la maîtrise des végétaux, environ deux chantiers avec de jeunes internationaux) et de l'assistance technique/expertise (100 jours).

Depuis mars 2017 et le lancement du projet européen, sept chantiers de formation à la pierre sèche ont été organisés sur le sol belge en partenariat avec le Parc naturel des deux Ourthes, le Parc naturel de Haute-Sûre Forêt d'Anlier, les Communes et le Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu. Il s'agit de chantiers de restauration et de reconstruction de murs. Cinq formateurs et une cinquantaine de stagiaires ont travaillé à Salle (Bertogne), Wyompont (Tenneville), Neufchâteau, Montleban (Gouvy), Habay-la-Neuve, Tonny (Sainte-Ode) et à la Paix-Dieu. Deux jours d'assistance technique ont été dispensés à La Roche-en-Ardenne.

Les stages abordent les règles de la bonne maçonnerie en pierre sèche, l'observation des désordres, la pose du diagnostic et des techniques de restauration à



Chantier à Habay-la-Neuve © IPW



Chantier à Salle (Bertogne) © IPW

appliquer, les méthodes douces de remise en place (béliet ou vérin hydraulique), le démontage et la reconstruction, le calage.

Les chantiers de formation s'adressent aux professionnels, aux artisans, aux ouvriers communaux, aux entreprises, aux non professionnels, aux demandeurs d'emploi, aux passionnés, aux écoles (élèves et enseignants), à toute personne désireuse de se former à la technique de la pierre sèche. Tous les stages « pierre sèche » sont entièrement gratuits. Dès le printemps 2018, de nouveaux chantiers seront programmés en Belgique mais également au Grand-Duché de Luxembourg et en Lorraine.

Pour plus d'informations :
+ 32 (0)85/410 350 ou
infoaixdieu@idpw.be.

DU CÔTÉ DU PÔLE DE LA PIERRE...

Une période estivale propice à la création



© IPW

Au cours de l'été, plusieurs stages ont été organisés au Pôle de la pierre.

Deux stages de sculpture d'une semaine (l'un en juillet, l'autre en août) ont rassemblé une quinzaine de participants. Ces derniers ont eu l'occasion de réaliser un travail personnel en utilisant des techniques de dessin, de modelage et de sculpture.

Du 21 au 25 août derniers, une douzaine

d'enfants âgés de 8 à 13 ans ont découvert la pierre et ses métiers à l'occasion d'un stage organisé en collaboration avec l'asbl sonégienne le Quinquet.

La semaine était placée sous le thème des fêtes indiennes. Une belle expérience de travail en commun qui a débouché sur la création de quatre lithophones aux motifs gravés inspirés de l'Inde.

Un programme de formations plus fourni

Le nouveau programme 2017-2018 des formations du Pôle de la pierre (voir ci-contre) se veut plus diversifié et permet des approfondissements de différentes techniques. Les cinq thématiques (théorie, stéréotomie, taille et finition, conservation et restauration, sculpture et gravure) regroupent des cycles de stages. Par ailleurs, les ateliers de sculpture du samedi remportent un vif succès. Cette année encore, l'IPW co-organise avec le CEFOMEPI une session des « Ateliers de la pierre » dédiés à différentes thématiques importantes en lien avec la pierre.

Les « chantiers-actions » du projet Interreg Objectif Blue Stone

Les formations menées dans le cadre du projet Interreg Objectif Blue Stone (OBS) ont démarré cet été.

Le 7 juillet dernier, une première journée s'est tenue au Pôle de la pierre. Six apprenants français, cinq stagiaires belges et un artisan ont approché les techniques de nettoyage des pierres sur base de divers tests. Cette formation a permis d'apporter une dimension transfrontalière au stage « Taille et pose de pierre » organisé au Centre artisanal de la pierre de Wallers-en-Fagne (France).

Du 11 au 14 septembre 2017, le premier chantier-école du projet OBS a eu lieu sur le site du Vieux cimetière de Soignies. Trois ouvriers communaux et deux artisans ont participé à une formation visant l'apprentissage de techniques de réparation et d'entretien du petit patrimoine en pierre bleue. Ces quelques jours inaugurent une série de « chantiers-actions » programmés jusqu'en 2020.



Un site en travaux

Les travaux de restauration du site se poursuivent. La seconde phase du chantier a démarré à la mi-octobre 2017 pour un peu plus de deux années. Elle vise la restauration des autres bâtiments (classés) du site (la menuiserie, la forge, le pavillon du treuil et le magasin) ainsi que la construction de nouveaux ateliers. Ces travaux bénéficient d'un cofinancement Union européenne-Wallonie, à hauteur de 1.977.671,89 € (dont 791.068,76 € FEDER). Les fonds FEDER permettent aussi l'acquisition d'équipements (cabines de dé-poussiérage, chariot élévateur, outillage électrique et pneumatique et équipements numériques) pour un montant de 454.000 € (dont 181.600 € FEDER).

DU CÔTÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE...

Programme des stages du Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu »

N°	Stages	Dates
3b/3c	La chaux - un matériau et ses diverses utilisations	29, 30, 31 janvier, 5, 6, 7 février 2018 19, 20, 21, 26, 27, 28 mars 2018
4	Enduits et badigeons (2 ^e cycle)	16, 17, 21 novembre 2017
5	À la découverte du décor à travers le dessin, le modelage et l'histoire de l'art (1 ^{er} cycle)	20, 21, 22, 23, 24 novembre 2017
6a/6b/6c	Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	21, 22, 23 novembre 2017 30, 31 janvier et 1 ^{er} février 2018 27, 28, 29 mars 2018
7a/7b/7c	Exhumation (2 ^e cycle)	24 novembre 2017 2 février 2018 30 mars 2018
8	Dorure - métallisation à la feuille (1 ^{er} cycle)	4, 5, 6, 7, 8 décembre 2017
9	Technique du sgraffite (2 ^e cycle)	11, 12, 13, 14, 15 décembre 2017
1b/1c	Théorie générale <i>Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires</i>	23 janvier 2018 13 mars 2018
10	Dorure - Les patines	22, 23, 24, 25, 26 janvier 2018
11	Technique d'imitation des matières - Faux marbre	19, 20, 21, 22, 23 février 2018
12	L'art du trait - Charpente en bois	26, 27, 28 février et 1 ^{er} , 2 mars 2018
13	Dorure - Technique de la réparation	5, 6, 7, 8, 9 mars 2018
14	Vitraux - Recommandations pour l'élaboration d'un cahier des charges	8 et 9 mars 2018

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métier, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme complet, les dates et lieux de stages et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur le site internet www.institutdupatrimoine.be ou sur Facebook et Twitter.

Renseignements :
+32 (0)85/410 350 ou
infopaixdieu@idpw.be



Renseignements :
+32 (0)67/411 260 ou
infooledelapierre@idpw.be

Programme des stages du Pôle de la pierre

N°	Stages	Dates
5	Archéologie de la pierre 1 ^{er} cycle	21, 22, 23 novembre 2017
	Atelier de la pierre « La pierre et le numérique »	24 novembre 2017
6	Stéréotomie - 1 ^{er} cycle : les plates-bandes	27, 28, 29, 30 novembre, 1 ^{er} décembre 2017
7	Initiation à l'épigraphie	4, 5, 6, 7, 8 décembre 2017
3b	Taille et finition des pierres tendres	13, 14, 15, 19, 20, 21 décembre 2017
1c	Théorie générale <i>Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires</i>	16 janvier 2018
2b	Théorie spécifique - Pierre <i>Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires</i>	17 janvier 2018
11	Relevé d'un élément simple en pierre	30 et 31 janvier 2018
9	Restauration des marbres	15, 16, 17, 18, 19 janvier 2018
10	Ornementation	22, 23, 24, 25, 26 janvier 2018
	Atelier 2b : nettoyage et entretien	26 janvier 2018
14	Pierre et marchés publics	21 février 2018
12	Stéréotomie - les arrières-vousures (2 ^e cycle)	5, 6, 7, 8, 9 février 2018
13	Tracé d'un calepin d'appareil	19 et 20 février 2018

À vos agendas !

Journée d'études « Stuc, stuc marbre, staff et carton pierre en restauration du patrimoine bâti »

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », le jeudi 14 décembre 2017

La dernière journée d'études de l'année 2017 qui se tiendra à la Paix-Dieu le 14 décembre est dédiée à la thématique des décors en stuc, stuc marbre, staff et carton pierre, qui foisonnent encore dans de nombreux bâtiments prestigieux de Wallonie. Un patrimoine d'une richesse et d'une diversité remarquables, mais qui reste fragile, et donc précieux. La conservation et restauration de ces décors nécessitent une approche pluridisciplinaire, une adaptation au cadre, une réflexion d'ensemble.

La première partie de la journée sera consacrée à poser le cadre, à décrire les types de décors, expliciter les techniques et les matériaux mis en œuvre et à passer en revue le panel d'études préalables qui donnent du sens et orientent les auteurs de projet

dans leur choix de restauration (histoire de l'art, analyses scientifiques, réflexions sur la couleur). L'après-midi sera dédiée aux études de cas, des chantiers « témoins » où les réflexions des auteurs de projets s'allieront à l'expérience vécue des experts chargés de la restauration des décors (hôtel de Gaiffier d'Hestroy à Namur, Opéra royal de Wallonie à Liège et bibliothèque de l'abbaye du Parc à Heverlee). La parole sera ensuite donnée aux artisans stucateurs-staffeurs qui partageront leur passion, leur expérience et informeront sur les problématiques auxquelles ils sont régulièrement confrontés. La Direction de la Restauration (SPW- DPat) fera le point sur les avancées en termes de passation de marchés publics et des clauses administratives dans le cadre du CCTB 2022 (Alliance Patrimoine-Emploi) avant la synthèse et les perspectives qui clôtureront cette manifestation.

Pour toute information concernant les journées d'études : Virginie Boulez (+32 (0)85/410 351 ou v.boulez@idpw.be).

2.000^e location de l'auditorium des Moulins de Beez

Construits en 1901 et en activité jusqu'en 1986, les moulins de la Meuse à Beez constituent par leurs hauts volumes de briques décorées de lésènes, dans un goût néo-médiéval populaire depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, un repère indéniable de l'immédiate périphérie namuroise. Ces moulins, parmi les premiers du genre en Belgique, incarnaient alors pleinement le passage de la force hydraulique à la machine à vapeur et des meules de pierre au broyeur à cylindre.

C'est en 1998 que l'ancienne minoterie est devenue les Moulins tels qu'on les connaît aujourd'hui, accueillant à la fois un Cabinet ministériel, des bureaux - dont ceux occupés par l'asbl Musées et Société en Wallonie -, un centre d'archives, un espace polyvalent et d'expositions temporaires et bien évidemment un auditorium de 140 places. La qualité de cette réaffectation d'envergure a été saluée en 2001, à l'initiative de l'IPW, par le Prix Europa Nostra à l'occasion duquel les Moulins ont accueilli le roi Albert II et la reine Paola, accompagnés des souverains danois.

D'abord assurée directement depuis Beez, la valorisation des espaces publics des Moulins a été confiée à l'Institut du Patrimoine wallon dès sa création en 1999. Dans ce cadre, l'Institut assure la maintenance et la location de l'audi-

torium accessible, en priorité et à titre gracieux, au Service public de Wallonie et, à titre onéreux, à toute personne physique ou morale, les recettes de ces locations étant réinvesties dans l'entretien et le renouvellement du matériel. Depuis lors, l'auditorium s'est taillé une large clientèle. Parmi celle-ci, un certain nombre de services et de sociétés sont devenus des clients fidèles qui apprécient la localisation et les facilités qu'offre l'auditorium. Et dans ce registre, ils peuvent s'appuyer sur l'accueil souriant et les compétences techniques des agents de l'Institut qui le font vivre au jour le jour.

Au fil du temps, les locations sont passées de 31 en 1998 à 123 en 2016, ce qui représente, exception faite des mois d'été, une moyenne de plusieurs locations par semaine. Et le 6 octobre dernier, à l'occasion du 15^e colloque mobilité de l'Union wallonne des Entreprises, en présence des ministres Carlo di Antonio et François Bellot, le nombre des 2.000 locations de l'auditorium a été atteint. Cela méritait d'être brièvement évoqué.



© Bastin Evrard

Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles et associations.
Les articles non signés émanent tous
de collaborateurs de l'IPW.

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

IPM printing
Rue Nestor Martin, 40 • 1083 Bruxelles
+32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner gratuitement ?

• via la page d'accueil du site
www.institutdupatrimoine.be

• à l'adresse lalettre@idpw.be

• à l'adresse postale :
Institut du Patrimoine wallon,
Lettre du Patrimoine,
rue du Lombard 79 à 5000 Namur

Les Lettres parues jusqu'à présent
sont disponibles sur le site
www.institutdupatrimoine.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir
la version électronique de cette *Lettre*
en en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.
Les informations ont été arrêtées
à la date du 13 octobre 2017.
Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.